

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3576 du Vendredi 11 Mars 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Archidiocèse de Brazzaville

Le dimanche des rameaux sera fêté normalement, malgré la tenue du vote

(P.11)

Election présidentielle de mars 2016

Malgré l'acharnement judiciaire, Jean-Marie Michel Mokoko dit avoir un moral d'acier

(P.5)

Campagne électorale

Après Brazzaville et Mayama, Parfait Guy-Brice Kolélas a mobilisé à Pointe-Noire

(P.6)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

Election présidentielle

La campagne électorale gagne en intensité

(P.3)

Projet de société du candidat Pascal Tsaty-Mabiala à la Présidence de la République du Congo



«Un Congo nouveau et moderne, dans une Afrique nouvelle et intégrée»

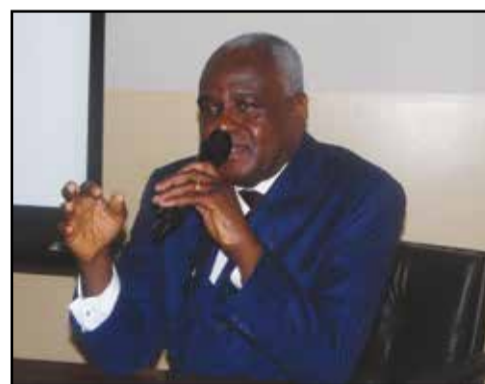
(P.12)

Commission nationale des droits de l'homme

Les journalistes invités à faire du professionnalisme pour une élection apaisée

(P.3)

Pr Thierry Gombet.



Projet de société: «La marche vers le développement» du candidat Denis Sassou-Nguesso



Jean-Didier Elongo à la rencontre de la société savante, des groupements et ordres professionnels

(P.22)

**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Bureau de l'UNESCO
Brazzaville, République du Congo**

Titre du Poste: Chargé de programme des Sciences Exactes et Naturelles
Lieu: Bureau de Brazzaville
Grade: NOC/1
N° de poste: 6CGSC1600RP
Lieu d'affectation: Brazzaville
Date de publication: 17 février 2016
Date de clôture: 18 mars 2016
Type de contrat: Durée définie

Sous l'Autorité du Sous-Directeur général pour les sciences exactes et naturelles et sous la supervision directe du Chef de Bureau Unesco Brazzaville (Congo), le/la chargé(e) de programme, en collaboration avec les spécialistes Sciences au Siège, devra mettre en oeuvre, élaborer et coordonner les activités des sciences au Bureau de l'UNESCO à Brazzaville, et contribuer à l'exercice «Unis dans l'action» sur le plan national dans le domaine des sciences. Le/la titulaire travaillera dans le cadre général de la stratégie à moyen terme de l'UNESCO (C/4), en tenant dûment compte des priorités nationales, telles que formulées dans les différents documents stratégiques disponibles, afin que les sciences contribuent effectivement au développement du pays et à la consolidation de la paix.

Contribuer au développement de la politique scientifique du pays, à l'identification des priorités, préparation des projets extra-budgétaires destinés à mobiliser des fonds, à la mise en oeuvre du programme scientifique de l'UNESCO, en assurant le suivi et en contribuant aux différents rapports faisant état des avancées et de l'impact du programme sur les bénéficiaires et sur le développement du pays;

Soutenir la mise en oeuvre de la politique du développement durable de la République du Congo, en particulier à travers la mise en oeuvre des programmes MAB (The Man and the Biosphere programme) et PHI (Programme Hydrologique International);

Conseiller le Chef du Bureau sur tout ce qui a trait aux sciences exactes et naturelles et faire des recommandations utiles aux Ministères congolais du domaine des Sciences, en tant que de besoin;

S'acquitter de ses fonctions, en jouissant d'un degré assez élevé d'indépendance, exceller dans le travail en équipe et collaborer au mieux avec les autres collègues travaillant dans d'autres unités dans le bureau. En tant que seul spécialiste des sciences exactes et naturelles dans le bureau, la responsabilité de la gestion des programmes étant très élevée, posséder une grande capacité à identifier les programmes et les bons partenaires pour l'UNESCO,

afin de minimiser et d'éviter les risques;

Collaborer, consulter échanger avec le secteur des sciences pour la mise en oeuvre du programme et pour la rédaction des rapports et le suivi des activités;

Collaborer avec les spécialistes des autres programmes pour la prise en compte de l'aspect scientifique dans ces programmes (langues, information/communication);

Maintenir les contacts, sensibiliser et créer des alliances avec les bailleurs de fonds et le secteur privé pour le financement des projets extra-budgétaires, échanges d'informations;

Conseiller et mettre à la disposition du Ministère des Sciences la capacité technique pour la conception des projets et textes majeurs ayant un impact sur le développement des sciences, plaider pour la ratification des différentes conventions de l'UNESCO dans le domaine des sciences, recommandations pour l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique culturelle; Mettre en oeuvre certaines activités avec la Commission nationale pour l'UNESCO et échanger des informations;

Travailler en collaboration et mettre en oeuvre certaines activités avec les agences des Nations Unies et les Instituts de Recherche, ERAIFT et les Chaires UNESCO;

Apporter la contribution professionnelle attendue de l'UNESCO à la politique nationale et aux programmes gouvernementaux, conseiller sur les modalités de coopération pour atteindre les objectifs nationaux, exécuter des objectifs nationaux, exécuter à temps les tâches assignées, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs globaux de l'UNESCO.

Informations supplémentaires concernant le poste:

Avoir quatre à sept années dans le domaine des sciences exactes et naturelles au niveau national, dans une structure étatique, privée et de préférence deux années acquises au niveau international;

Expérience dans la conception et la mise en oeuvre des projets/programmes et suivi;
 Avoir l'habitude de travailler avec divers partenaires nationaux et internationaux dans le domaine des sciences exactes et naturelles. Une expérience confirmée de travail à l'UNESCO dans le domaine des sciences naturelles et exactes serait un atout;
 Avoir une Maîtrise ou diplôme universitaire équivalent à la Maîtrise dans un domaine des sciences exactes et naturelles. Capacité de travailler en équipe;
 Capacité de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel;
 Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook);
 Avoir un bon sens de l'Organisation, un esprit d'analyse et de synthèse et un sens de responsabilité;
 Avoir une excellente connaissance du français et/ou de l'anglais. La maîtrise de la seconde langue est un atout.

Dossier de candidature:

Demande manuscrite adressée à Madame la Représentante de l'UNESCO;
 Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois;
 Copie de diplômes et attestations des services rendus (ne pas joindre les originaux);
 Coordonnées de contact: adresse physique, téléphone, email de trois personnes de référence;
 Date limite de dépôt: 18 mars 2016;

Salaires et indemnités:

Les traitements de l'UNESCO sont établis en dollars des Etats-Unis, ils se composent d'un traitement de base et d'un ajustement pour affectation qui tient en compte du coût de la vie dans le lieu d'affectation donné et des taux de change.
 Autres prestations: 30 jours de congé annuel, allocation pour charges de famille, voyage dans le pays d'origine, une allocation pour frais d'études des enfants à charge, régime de retraite et assurance médicale.

Pour plus de précisions, consulter le Site Web de la CFPI: <http://www.un.org/Depts/OHRM/salariesallowances/salaries/salaries/gs.htm>

Prière noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs. Les candidatures féminines sont à encourager. **LES CANDIDATS PEUVENT ETRE APPELES A PASSER UN TEST ECRIT.**

Lieu de dépôt: Sous enveloppe fermée, avec la mention «Avis de vacance de poste», au Bureau de l'UNESCO (de 8h à 17h30, de lundi à jeudi et de 8h à 14h), le vendredi, de 8h à 14h.

Brazzaville, le 17 février 2016.

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG**

Unité de Coordination du Projet
**B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06
 817 06 33,
 Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com**

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°027/MEFDD-CAB/PFDE/DMI/C/16

«Recrutement d'une firme chargée de la réalisation des Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) dans les SDC de Kabo, Pokola, et Londoungou-Toukoulaka»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «réalisation des Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) dans les SDC de Kabo, Pokola, et Londoungou-Toukoulaka»

2. La mission vise à élaborer par zone des Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) dans les Séries de Développement Communautaires ci-avant citées en vue de faire en sorte que les activités du Projet puissent se réaliser conformément à la réglementation en vigueur en vue de préserver l'environnement et la santé humaine..

3. L'Unité de coordination du PFDE près le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, chargée de la mise en oeuvre dudit projet, invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifi-

cations générales et expérience du cabinet dans le domaine, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.

5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la « Qualification des Consultants» défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 Mars 2016 à 16 heures :
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
 Case J-142/V, OCH Moungali III,
 Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33,
 Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 09 Mars 2016
 Le Coordonnateur du PFDE

Joachim KONDI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 03/2016/ PADEF/UNGP/RPM**

«Recrutement d'une ONG /Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF»

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851- CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en oeuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une ONG / Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les ONG/Associations intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermé pour l'établissement de la liste restreinte.

2. Objectif de la mission du Consultant

L'objectif global de la mission du Consultant est d'établir la situation de référence des organisations paysannes de second degré existant dans les zones d'intervention du PADEF.

3. Qualité et Profil du consultant

Le prestataire sera une ONG de développement expérimentée ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux et le FIDA. L'ONG/Association devra prouver l'existence en son sein d'une équipe opérationnelle capable de conduire l'enquête sur des différents sites avec la même efficacité. L'équipe du Consultant sera constituée de :
 - 1 Consultant principal (team leader)
 - 4 Enquêteurs- terrain

4. Durée et lieu de la mission
 La durée de la mission est de 45 jours.

5. Manifestation d'intérêt
 Le PADEF invite les ONG/Association intéressées à

se faire connaître et à fournir des informations (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.) Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ». Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC). Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 28 mars 2016 à 12 heures, sous pli fermé, avec mention «AMI N°03/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le Recrutement d'une ONG /Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF ».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)
 Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA – Brazzaville.
 Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07
 Email : blprodercongo@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Fait à Brazzaville, le 10 mars 2016
 Le Secrétaire Permanent de la CGMP
Charles KINZENZE.

Election présidentielle

La campagne électorale gagne en intensité

Tout semble bien se dérouler pour l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars 2016, dont les neuf candidats officiellement retenus par la Cour constitutionnelle vaquent, actuellement, à leurs activités de campagne électorale. Meetings à Brazzaville, comme à l'intérieur du pays, conférences ou points de presse, affiches, banderoles, mégaphones, caravanes à travers les villes, spots et messages dans les radios, les télévisions, sur Internet, pages publicitaires dans les journaux, la campagne électorale monte de plus en plus en puissance, les candidats et leurs équipes de campagne rivalisant d'intensité et de dynamisme. Malgré tout, il y a des plaintes, particulièrement au niveau des candidats de l'opposition qui regrettent le déséquilibre dans la diffusion des spots de publicité au niveau des médias nationaux et les empêchements auxquels ils sont parfois confrontés.



Une banderole de Denis Sassou-Nguesso à Brazzaville.

Dans les villes, les places publiques sont envahies de banderoles, d'affiches, de portraits, etc. Les candidats sillonnent le pays. Après la Likouala et la Sangha, Denis Sassou-Nguesso, candidat du R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle), a été, tour à tour, l'hôte des populations de la Cuvette, notamment à Makoua, Mossaka, Owando et Boundji. Il est attendu, avant la fin de la semaine prochaine, dans le département des Plateaux. André Okombi-Salissa a lancé sa campagne électorale par deux meetings à Brazzaville, notamment à Bapongo et à Djiri. Jean-Marie Michel Mokoko a entamé une tournée dans la partie Sud du pays, en empruntant la route. Il a tenu un meeting à Kinkala, puis à Mindouli, jeudi 10 mars. Il est en route pour Pointe-Noire, en passant par bien d'autres localités des pays du Niari. Michel Mboussi-Ngouari a tenu des meetings à N'Kayi, Bouansa et Mouyondzi, au début de cette semaine. Jeudi 10 mars, il était à Mindouli, avant de partir pour la Lékoumou. Claudine Munari est allée dans le département de la Sangha.



Celle de Claudine Munari.

Après la Bouenza, Pascal Tsaty-Mabiala s'est rendu dans la partie septentrionale du pays, notamment à Ewo, Owando, Makoua, Sembé, Ouessou et Gamboma. Après le retour à Brazzaville, il se rend, samedi 12 mars, à Pointe-Noire. Le cas du candidat du P.a.r. (Parti pour l'action de la République Mâ), Anguios Nganguia-Engambé, mérite qu'on s'y arrête. Mercredi 9 mars 2016, il s'est rendu à Impfondo (Likouala), Ouessou (Sangha) et à Owando,

à bord de deux jets loués pour la circonstance, l'un transportant les journalistes et l'autre, lui-même et son équipe de campagne. Mais, il n'a pas pu battre campagne à Impfondo. A l'aéroport même, un officier de police lui a signifié que n'ayant pas informé les autorités locales de son arrivée, il ne pouvait pas battre campagne. Ce qui a étonné le candidat, car Impfondo n'est pas en dehors du Congo, pour que des autorisations spécifiques soient demandées aux autorités locales avant de mener sa campagne électorale. Le candidat a dû poursuivre son vol en direction de Ouessou où l'accueil était très chaleureux par les membres, les sympathisants et d'autres citoyens venus l'accueillir. Anguios Nganguia-Engambé s'est adressé aux populations, en parlant de son projet de société qui garantirait «la vraie démocratie, la paix et la bonne gouvernance». Il a procédé, personnellement, à la remise et à l'explication de quelques copies de son projet de société.



L'arrivée d'Anguios Nganguia Engambe à Impfondo.

Son cortège aérien s'est ensuite envolé pour Owando où il a atterri de nuit. Il a marché, lui et son équipe de campagne, pour rejoindre les quartiers d'Owando où il a procédé à la distribution des copies de son projet de société. Plutôt que de mobiliser les populations en organisant des meetings populaires, le candidat du P.a.r. a procédé par une campagne de porte-à-porte, expliquant et remettant en mains propres,

aux citoyens, son projet de société, tout en leur demandant de le lire, attentivement, afin de mieux orienter leur choix. «J'ai préféré faire le contraire, c'est-à-dire, au lieu d'organiser de grands rassemblements qui, parfois, renseignent moins, en ce sens que les discours des politiques passent, quelquefois, au-dessus de la tête de nos citoyens, je contacte le peuple par l'entremise du porte-à-porte, pour distribuer et expliquer mon projet de gouvernance. Nous débattons ensemble pour mieux nous faire comprendre. C'est aussi cela qui justifie notre tournée,

d'abord dans la partie septentrionale du pays et nous poursuivrons notre campagne au Sud», a-t-il confié. Après un dépôt de gerbes de fleurs sur la tombe du président Fulbert Youlou, à Madibou, il va se rendre à Kinkala et entamer sa tournée dans la partie méridionale du pays.

Joël NSONI et
Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Commission nationale des droits de l'homme

Les journalistes invités à faire du professionnalisme pour une élection apaisée

A l'orée de l'élection présidentielle, le vice-président de la C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme), le Pr Thierry Gombet a fait une communication, samedi 5 mars 2016, au Cinu (Centre d'information des Nations unies), à Brazzaville, sur le thème: «Elections, journalisme et droits de l'homme». L'objectif de ce message est de ramener au niveau de la conscience des chevaliers de la plume et du micro que le pays est entré dans une période assez délicate de sa vie, avec, actuellement, la campagne électorale relative à l'élection du président de la République.

L'élection présidentielle «est, évidemment, un moment de grande passion», a dit le Pr Thierry Gombet. Les rapports existant entre la passion et la raison, c'est comme des vases communicants, c'est-

à-dire que là où la passion règne, souvent, la raison recule, a-t-il poursuivi. C'est à ce titre qu'il a interpellé les journalistes, pendant cette période, de professionnalisme et de responsabilité dans

l'exercice de leur métier, pour permettre aux populations de pouvoir faire un choix éclairé. Pour lui, «les Congolais, nous sommes tous comme des chats échaudés. Et le chat échaudé craint même l'eau froide. Vous pouvez faire le constat dans la plupart des pays africains, quand il y a des élections, souvent, il y a des dérapages qui sont comme un feu de brousse. Quand ça commence, parfois, on n'arrive plus à l'éteindre. C'est pourquoi, nous faisons un travail d'éveil qu'on demande aux journalistes d'en avoir conscience. C'est un appel à la conscience de tous les Congolais, pour que cette période-là se fasse dans la tranquillité et dans la paix».

Il n'est pas encore trop tard, pour réveiller la conscience de chaque Congolais, a-t-il ajouté. Le Pr Thierry Gombet a souhaité que «le Congo continue à évoluer vers son émergence. Le Congo va vivre des périodes difficiles qui sont dues à la conjoncture économique. Pendant cette période électorale, il faut bien que toutes les forces vives restent unies, pour que nous puissions traverser cette zone de turbulence avec un peu plus de tranquillité». En conclusion, il a prié les professionnels des médias de faire le relai de l'essentiel de ce message.

Philippe BANZ

Joachim MBANZA

Editorial

Qui a intérêt à ruiner nos efforts de paix?

Le Congo est, actuellement, en plein processus de l'élection présidentielle. Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, l'a ainsi souhaité: une élection présidentielle anticipée, pour hâter notre entrée dans la nouvelle République, au lendemain de l'adoption, par référendum, de la nouvelle Constitution. Un passage douloureux, qui a failli ébranler l'unité de la Nation. Mais, grâce à l'esprit de compréhension des uns et des autres, particulièrement des dirigeants politiques ayant encore un grand sens de dialogue et de patriotisme, cette page a été tournée. «Nous avons besoin de paix, d'une paix pérenne, d'une «paix perpétuelle» pour entreprendre la grande œuvre de construction de la Nation. Nous avons besoin de stabilité et de sécurité, afin que, par le travail acharné, nous continuions à donner tout son sens à notre indépendance et au 15 août, le jour de la liberté, le jour de la fête nationale», avait dit le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, dans son message sur l'état de la Nation, en août 2015. Moment fort et sensible de la vie d'une démocratie, l'élection présidentielle a failli connaître un tournant difficile chez nous, en raison des querelles politiques sur l'organisation du votes. Cahin caha, le pays a pu trouver le chemin pour y arriver. Là aussi, grâce à la compréhension de tous ceux qui sont animés par un grand sens de dialogue et de patriotisme. Notre pays est, depuis, sous les projecteurs d'une communauté internationale qui lui est exigeante. Les autorités nationales ont donné toutes les assurances que le scrutin se déroulera dans la paix et la quiétude. Tous les neuf candidats validés par la Cour constitutionnelle sont libres de se mouvoir à travers le pays, pour assurer l'animation politique relative à la campagne électorale. Même s'il a eu quelques difficultés, au départ, Jean-Marie Michel Mokoko, qui est visé par une enquête judiciaire, mène, malgré tout, sa campagne électorale. Candidat à sa propre succession, le président Denis Sassou-Nguesso sillonne le pays, librement, et les autres candidats ont toute la légitimité de jouir de la même liberté. Tout le monde sait qu'en pareilles circonstances, en raison des rivalités qui s'expriment, des incidents peuvent subvenir, au niveau des militants. Mais, en réalité, rien ne doit ébranler la sécurité de tous. D'où vient qu'alors, des esprits malicieux tentent de diffuser la psychose au sein des populations, sur un éventuel mauvais tournant du processus électoral? Y a-t-il encore, au sein de la classe politique congolaise, des dirigeants qui ont besoin du sang et des larmes de leurs compatriotes, pour assouvir leurs ambitions personnelles? Autant il faut condamner les fonctionnaires de l'Etat qui s'ingénient à mettre les bâtons dans les roues des candidats de l'opposition, en les empêchant de dérouler normalement leurs programmes d'activités de campagne électorale, autant il faut faire de même contre les dirigeants de l'opposition qui croient instrumentaliser les paisibles populations, pour défendre leurs intérêts politiques. Ceux qui ont suivi l'évolution démocratique de notre pays, depuis la sortie de la terrible guerre de 1997, sont convaincus que le Congo a fait des progrès sur le chemin de la démocratie, car le scrutin présidentiel de 2016 n'est pas aussi semblable à celui de 2002, même si des efforts restent à faire. Dans cinq ans, les progrès seront encore plus significatifs qu'aujourd'hui, il faut s'en convaincre. On doit laisser à un pays le temps de faire son expérience démocratique, que de forcer son destin dans des options qui n'ont pour finalité que de satisfaire des intérêts particuliers. Les Congolais partagent au moins le souci de voir leur pays ne pas sombrer dans les mêmes ornières que le Burundi, la Libye ou la Syrie. Sur le chemin du développement démocratique, ce qui n'est pas encore mûr pour être réalisé aujourd'hui le sera, assurément, demain. Soyons, d'abord, convaincus des bienfaits de la démocratie, de l'indispensable respect des droits et libertés citoyens qu'elle induit, avant de croire que seule l'alternance ou seule la continuité sont salutaires. Les Congolais veulent d'une élection apaisée et personne ne doit se saisir d'un seul prétexte, pour remettre en cause une paix difficilement reconquise et qu'il faut, plutôt, consolider par le dialogue, la tolérance, l'esprit d'ouverture, etc., au sortir de cette phase électorale. Il y a des limites à tout, même à la revendication la plus légitime. Avec un mandat présidentiel réduit à cinq ans, dans un régime semi-présidentiel, la vie de la Nation sera, dorénavant, rythmée d'élections. Il ne sert à rien de chercher à faire l'impasse sur aujourd'hui.

A.I.c.p (Association Ngondo pour la lutte contre la pauvreté)

Echange de vœux et célébration de la journée internationale de la femme

La communauté entière a célébré, mardi 8 mars dernier, la journée internationale de la femme. A cet effet, Micheline Potignon Ngondo, présidente de l'A.n.l.c.p (Association Ngondo pour la lutte contre la pauvreté), a organisé, au Forum Mbongui, à Pointe-Noire, une séance d'échange axée sur la vie de l'A.n.l.c.p, couplée d'un repas, en guise de souhait du nouvel an aux femmes, militantes et sympathisantes de son association, venues des six arrondissements de la ville océane congolaise.

Baudelaire Douniama, secrétaire général de l'A.n.l.c.p, prenant la parole pour la circonstance, a expliqué aux mamans le sens du geste de la présidente de l'association, en ces termes. «C'est devenu une tradition bien établie chez nous, de nous rencontrer,



Micheline Potignon Ngondo s'adressant aux membres de son association.

chaque début d'année pour un échange des vœux. Pour cette année 2016, il y a eu une innovation. Cette cérémonie d'échange de vœux est couplée à la célébration de la fête du 8 mars marquant la commémoration de la journée internationale de la femme. L'A.n.l.c.p est une O.n.g à vocation humanitaire qui, depuis sa création, œuvre, inlassablement,

pour l'amélioration des conditions de vie et d'existence des personnes défavorisées ou démunies. Mieux vaut tard que jamais, enfin, nous voici, de nouveau, ensemble, dans cette salle du Forum Mbongui, pour célébrer ces deux événements. C'est un moment pathétique, héroïque et merveilleux de nous retrouver, une fois de plus, pour nous

remémorer la marche de notre association. L'A.n.l.c.p œuvre dans le système éducatif, la santé, l'humanitaire et le social, dans notre pays. Autant de réalisations visibles dans notre ville. A titre d'illustration, l'A.n.l.c.p a emmené de l'eau potable à l'immeuble des officiers au Km4. Sous peu, la Clinique Océan va bénéficier d'un fo-

rage d'eau potable, fruit d'un partenariat fécond avec la direction de ce centre hospitalier. A cet effet, je voudrais vous inviter à exprimer notre reconnaissance et notre gratitude envers Micheline Potignon Ngondo, présidente de notre association, pour ses efforts et son engagement indéfectibles en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la personne démunie. Nous abordons cette nouvelle année avec beaucoup d'espoir, car le chemin déjà parcouru ensemble nous convainc de notre capacité de mobilisation des membres et surtout, de votre capacité d'ouvrir de nouveaux espaces de partenariats. Je vous exhorte à plus de responsabilité, pour jouer pleinement votre rôle de mère qui donne à la vie à l'enfant, futur baptiseur du pays. Bonne fête à toutes les mamans».

En guise de remerciement, Micheline Potignon Ngondo, sans trop de mots, a, simplement, invité les femmes de l'A.n.l.c.p à participer massivement au vote du 20 mars prochain, et surtout, à voter le candidat de la majorité présidentielle.

Equateur Denis NGUIMBI



La rencontre s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale: 4315, Téléphone: 05 748 99 64
Pointe-Noire
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert d'un acte authentique portant STATUTS de la société «LE COMPTOIR-SARL», reçus en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, le 09 avril 2015, enregistrés même ville, gratis, le 20 avril 2015, folio 069/2, n° 3093, ainsi que ses annexes, le tout dûment enregistrés, la constitution d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:

1-FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

2-OBJET:

- 1-Exploitation de fonds de commerce ayant trait à la Restauration;
- 2-Exploitation de fonds de commerce ayant trait au Bar: vente de boissons alcoolisées, non alcoolisées et autres;
- 3-La représentation et le courtage;
- 4-La prestation de services;
- 5-Et, généralement, la société pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

3-DENOMINATION:

-La dénomination sociale de la société est: «LE COMPTOIR-SARL»;

4-SIEGE SOCIAL:

- Il est établi à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, 189, avenue Jean Marie Comcko, arrondissement n° 1, Eméry Patrice LUMUMBA, République du Congo.

5-DUREE:

-La durée de la société est de Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.).

6-CAPITAL SOCIAL:

Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) de FRANCS CFA, divisé en Cent (100) parts sociales égales de Dix mille (10 000) francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Cent (100).

7-CINQ (5) PORTEURS DE PARTS:

- 1-Monsieur Marc Antoine CHELALA;
- 2-Monsieur Christophe BONNET;
- 3-Monsieur SAINT-MAXENT Boris, Théophile, Gaétan;
- 4-Mademoiselle Valentine ROUSSELOT;
- 5-Mademoiselle Victoire ROUSSELOT.

8-GERANCE:

Monsieur Christophe BONNET est nommé Gérant Statutaire de la société, pour une durée illimitée.

9-FORMALITES AU NIVEAU DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES: OBTENTION DU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (R.C.C.M.) - IMMATICULATIONS AUX NIU ET A LA STATISTIQUE:

-La société «LE COMPTOIR-SARL» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 24 avril 2015, sous le numéro R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CG/PNR/15 B 340). Le dépôt des actes constitutifs de ladite société audit greffe, notamment Statuts et Déclaration notariée de souscription et versement du capital social, ont été enregistrés sous le numéro 15 DA 567.

-La société «LE COMPTOIR-SARL» est immatriculée au NIU (Numéro d'Identification Unique), sous le numéro M2015110001284158, le 17 novembre 2015, à Brazzaville et à la Statistique (Institut National de la Statistique), même date, à Brazzaville, sous les numéros, SCIEN: 1732785, et SCIET: 1732785019.

-Monsieur Christophe BONNET, gérant statutaire de la société «LE COMPTOIR-SARL» est immatriculé au NIU sous le numéro P2015110006392217, en date du 17 novembre 2015.

Pour insertion,

Maître François Den LOUBOTA

Vie associative

Arterial Network Congo a soufflé ses trois bougies

L'espace culturel Yaro, sis à Loandjili, dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire, a abrité, dimanche 6 mars 2016, les festivités marquant le troisième anniversaire d'Arterial Network Congo. C'était en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des arts et des lettres à Pointe-Noire, et de plusieurs artistes et amoureux de la culture, venus de tous les coins de la ville océane congolaise. Après le mot de bienvenue de Pierre Claver Mabiala, directeur de l'espace culturel Yaro, membre du comité de pilotage Arterial Network, Djo Fely Balende, président du réseau Arterial Network, chapitre Congo-Brazzaville, a fait le bilan et présenté les perspectives du groupe à l'assistance. «Le chapitre national congolais fête, aujourd'hui, ses trois ans d'existence. Nous sommes reconnus au niveau national, parce que nous avons un numéro du récépissé. Nous avons également mis en place des antennes de Brazzaville, d'Owando et de Dolisie. En trois ans d'existence, personne ne nous vient en aide. Si nous n'avons pas l'amour de l'art, on aurait déjà abandonné. L'état qui est censé le faire nous a tourné le dos, depuis belle lurette. Qu'à cela ne tienne, nous avons un programme tel qu'une fois réalisé permettra à l'artiste de vivre de son art, mais cela ne



Freddy Kebano et Djo Fely Balende.

peut se faire sans l'implication directe de l'artiste, lui-même. Notre objectif est que l'artiste ne soit plus un mendiant dans la société d'aujourd'hui», a-t-il conclu. Freddy Kebano, artiste pluridisciplinaire, homme de culture, deuxième orateur, a, dans sa communication, exposé sur le thème: «L'artiste face aux enjeux de l'heure; cas des élections». Pour lui, «Les artistes congolais sont en train de naviguer à vue, sans connaître ou ils vont. La société est complémentaire d'individu à individu. L'artiste a un rôle particulier à jouer dans cette société, il ne faut pas qu'il se plie, simplement, aux doléances des nantis, pour devenir, plus tard, un gros mendiant. Ce ne sont pas

les talents qui nous manquent au Congo, ils sommeillent-là. Mon cri du cœur, c'est aussi d'enlever le tribalisme de nos têtes. Nous sommes devenus de plus en plus tribalistes, depuis les autorités politiques, jusqu'à la société civile. Le Congo ne mérite pas ce traitement. Ce n'est pas bon». Pour lier l'utile à l'agréable, plusieurs artistes, suivant leurs spécialités, sont montés sur le podium, pour égayer le public par les contes (Ange Pemo, Germaine Ololo et Nestor Mabiala), le théâtre, avec Cardolin Babakila, le rap avec Shaab Joe, etc. C'est bien tard dans la nuit que la fête a pris fin.

Equateur Denis NGUIMBI

Election présidentielle de mars 2016

Malgré l'acharnement judiciaire, Jean-Marie Michel Mokoko dit avoir un moral d'acier

Candidat indépendant à la présidentielle de 2016, Jean-Marie Michel Mokoko a organisé, lundi 7 mars 2016, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, une conférence de presse sur la vie politique nationale, à l'approche du prochain scrutin présidentiel. Assisté de Clément Miérassa et de Marion Mandzimba-Ewango, il s'est défendu sur le peu de visibilité de sa campagne électorale, en disant que cela est dû à «l'acharnement de la direction générale de la sécurité du territoire qui agit sous injonction du procureur de la République». Néanmoins, son moral pour la suite de la campagne «reste d'acier», a-t-il renchéri.

Même s'il a exigé le report de l'élection présidentielle, Jean-Marie Michel Mokoko reste dans la course à la présidentielle. Ses partisans sont de plus en plus actifs sur le terrain de la campagne électorale. Mais, lui est encore indigné par la procédure judiciaire qui le vise. «Il est quand même étonnant que quelqu'un qui s'est mis à la disposition de la justice de son pays, parce que la justice avait un certain nombre de choses à me reprocher... dans un Etat qui se respecte, lorsque nous sommes en période électorale et que l'un des candidats a vu sa candidature validée, sans que l'action de justice ne soit écartée... la bien-séance commanderait que l'on suspende des interpellations intempestives, pour pouvoir laisser le candidat battre campagne, librement, puisque je ne quitterai pas le pays, je suis venu me mettre moi-même à la disposition

de la justice, je peux donner ma parole d'honneur...». Effectivement, à l'ouverture de la campagne, le vendredi 4 mars, «le peuple a pu se rendre compte que je n'ai pas pu battre campagne», a-t-il fait savoir. Néanmoins, son moral pour la suite de la campagne «reste d'acier». Car, a-t-il renchéri, «c'est peut être physiquement que je serai fatigué. Mais, psychologiquement et moralement, j'ai été préparé pour vaincre toute forme d'adversité. Je ne suis pas du tout bousculé, mais ce sont des choses que je note. Et si le peuple congolais me fait confiance, ce genre de comportement sera vite rectifié». En outre, Jean-Marie Michel Mokoko estime que cette élection, de par la composition de la C.n.e.i. (Commission nationale électorale indépendante), ne rassure pas. Pour lui, cette commission «a tout sauf le qualifi-



Jean-Marie Michel Mokoko.

catif qu'on lui a attribué de commission indépendante. Quand vous voyez comment les choses ont été agencées, alors que le texte était encore en discussion au niveau de l'assemblée nationale, la date des élections a été fixée. Alors qu'une commission nationale indépendante est chargée d'organiser le processus électoral de a à z, depuis le dénombrement, le recensement, en passant par la production des listes électorales, l'organisation des élections et la proclamation provisoire des résultats. Il n'en est rien de cela». Qu'à cela ne tienne, le candidat a présenté un résumé de son projet de société qui s'articule autour de plusieurs points, entre autres: la moralisation de l'administration publique; la convocation

des Etats généraux de la Nation, pour traiter, à l'urgence, tous les problèmes qui minent le pays. «En cas d'éligibilité, le premier mandat sera une sorte de transition apaisée, qui fera appel à toutes les forces vives de la Nation; redonner confiance aux entrepreneurs locaux et étrangers, établir une justice équitable pour tous; recréer la confiance entre le peuple et le Force publique (l'armée, la police et la gendarmerie); créer des emplois, tout en pensant à une banque pour financer les projets de la jeunesse», a-t-il dit. La décentralisation, la santé, l'éducation, l'agro-industrie, comptent parmi ses priorités.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

E.n.s.p (Ecole nationale supérieure de police) Clôture des stages ayant permis la formation de 288 policiers dont des commissaires

L'E.n.s.p (Ecole nationale supérieure de police), a organisé, vendredi 4 mars 2016, une cérémonie officielle marquant la clôture de trois stages ayant permis la formation d'un total de 288 policiers, dont 76 officiers ont obtenu le diplôme de commissaire de police, 147 sont devenus officiers de police, 45 adjudants-chefs ont passé le franchissement, auxquels se sont ajoutés 20 officiers pour la formation d'harmonisation des connaissances. La cérémonie s'est déroulée sous le patronage du colonel Jules Ebwa, directeur général de l'administration des finances et de l'équipement (Dgafe), représentant le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, du commissaire-colonel Grébert Ngampika, directeur de l'E.n.s.p. On y a aussi noté la présence de nombreux invités de marque et notamment celles de la Force publique et du Ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

Au total, les stagiaires ont suivi huit modules pour une durée de 16 mois. Ces modules ont porté sur le commandement, les enseignements juridiques, la police judiciaire, la police générale, le cadre institutionnel, les aptitudes physiques et professionnelles, etc. Ces enseignements ont été complétés par des conférences-débats sur des thèmes d'actualité, comme la police et le phénomène de la corruption, la concussion et la fraude; le policier face au phénomène du terrorisme ou la sécurisation des frontières: impérative de souveraineté... Pour consolider ces enseignements théoriques, l'E.n.s.p a organisé les premières soutenances de mémoires au niveau des stagiaires commissaires. Dans son mot d'usage, le colonel Jules Ebwa a invité les stagiaires à mettre en pratique les enseignements reçus, partout où ils seront appelés à servir: «En quittant cet établissement, vous savez ce que nous attendons



Colonel Grébert Ngampika.

de vous. Vous devez vous mettre à la disposition de vos structures d'appartenance pour participer aux activités opérationnelles envisagées dans la cadre de la couverture sécuritaire établie, en vue d'assurer la garantie du bon déroulement de la campagne électorale et du scrutin du 20 mars 2016». Pour sa part, le commissaire-colonel Grébert Ngampika, directeur de l'E.n.s.p, a, d'emblée, loué le sa-



Le colonel Jules Ebwa (au milieu) et d'autres officiers.



Remise des diplômes de fin de stage à un échantillon des stagiaires.

voir-faire des encadreurs et le rendement fourni par les apprenants, avant de souligner: «L'Ecole nationale supérieure de police, à l'instar d'autres structures de formation, a la mission de donner à l'élite policière de demain, les rudiments nécessaires de travail, afin de permettre à notre police de lutter efficacement contre les crimes traditionnels et émergents». Dans leur mot lu par l'un

des leurs, les stagiaires ont reconnu que les formations reçues ont planté en eux des connaissances qui contredisent les réflexes de la routine et de l'inattention. Pour clore la cérémonie en beauté, une parade réunissant les stagiaires et le personnel de l'E.n.s.p a eu lieu.

Alain-Patrick MASSAMBA

Election présidentielle

Des journalistes formés à une bonne couverture des élections

Il s'est tenu, du 2 au 3 mars 2016, au siège du Ministère du plan et de l'intégration, à Brazzaville, un atelier de renforcement des capacités des journalistes, pour la couverture de l'élection présidentielle du 20 mars prochain et la promotion d'un scrutin pacifique. Cette formation, qui a connu la participation d'une quarantaine de journalistes, était co-organisée par le P.n.u.d. (Programme des Nations unies pour le développement), le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (U.n.o.c.a.), l'Unesco et le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, à l'initiative du Ministère de la communication et des médias.



De g. à dr.: Mohamed Abchir, Antoine Oviebo-Ethai et Anna Elisa de Santana Afonso.



Photo de famille, à l'ouverture de l'atelier.

Ouvert et clôturé par Antoine Oviebo-Ethai, directeur de cabinet du ministre de la communication, en présence de Mohamed Abchir, représentant-résident adjoint du P.n.u.d. au Congo, Anna Elisa de Santana Afonso, représentante de l'Unesco, l'atelier de formation et de renforcement des capacités des journalistes congolais à la couverture des événements électoraux s'est déroulé à travers des sessions animées par des experts congolais et d'ailleurs sur des thèmes comme: médias et protection des droits de l'homme en période électorale; cadre juridique et institutionnel national en matière électorale; médias et prévention des tensions électorales et gestion des crises post-électorales; collecte et traitement de l'information politique en période électorale, avec un accent sur le respect de l'éthique et de la déontologie journalistiques.

Un accent a été mis sur la liberté d'expression, la sécurité des journalistes, le respect de l'équité dans le traitement de l'information, l'indépendance éditoriale vis-à-vis des différents acteurs concernés par le processus électoral, l'équilibre dans la gestion du temps de parole ou des espaces consacrés aux candidats. Les exposants ont, en outre, insisté sur la protection des droits de l'homme en période électorale et sur l'importance du journalisme préventif au service de la paix.

Il convient de signaler que cette rencontre de Brazzaville s'inscrit dans la trajectoire de l'atelier régional sur le rôle des médias dans la conduite et la promotion des processus électoraux pacifiques en Afrique centrale tenu par l'U.n.o.c.a., en mai 2015, à Douala, au Cameroun. L'issue de cet atelier s'était soldée par l'adoption d'un code de bonne conduite des médias et des journalistes d'Afrique centrale en période électorale. Ce qui doit faire que le journaliste soit, avant tout, son propre agent de sécurité, en respectant la déontologie et l'éthique qui gouvernent à l'exercice de son métier.

Par ailleurs, les conférenciers de Brazzaville, pour un meilleur exercice de leur profession, ont recommandé «la création d'une maison de la presse, la subvention des médias dans leur fonctionnement et la promotion de leur indépendance éditoriale, y compris pendant les élections, la diligence dans l'établissement de la carte de presse...».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU et Esperancia MBOSSA OKANDZE

Coup d'oeil en biais

Réactions à Brazzaville contre Maurice Braud, le secrétaire international du P.s

Après la déclaration de Maurice Braud, secrétaire national à l'international du P.s (Parti socialiste) au pouvoir en France, le porte-parole du gouvernement congolais, Thierry Mougalla, a réagi en parlant de «néo-colonialisme» et en rejetant la thèse de «l'Etat d'urgence» développée par le P.s. Un Etat d'urgence «imaginaire», a-t-il écrit sur twitter. Pour sa part, le P.c.t (Parti congolais du travail), a réagi par un communiqué de presse de son secrétaire général, Pierre Ngolo: «Les avis du Parti socialiste français sont partisans et pleins de préjugés. Ils ne servent ni la démocratie congolaise en construction, ni l'amitié entre nos deux peuples et nos deux Nations, ni les relations entre nos deux Etats». A Brazzaville, l'on soupçonne que la déclaration de Maurice Braud est le fruit d'une action de l'International socialiste, destinée à donner un coup de pouce au candidat Jean-Marie Michel Mokoko qui avait déjà exigé le report de l'élection présidentielle au Congo.

Scrutin présidentiel du 20 mars: pas de «pays mort», mais liberté de culte garantie!

Ces dernières années, les Congolais étaient habitués à la «ville morte», avec interdiction de circuler entre villes, villages, quartiers, etc., lors des élections. Mais, cette année sera l'exception qui confirme la règle, parce que le scrutin présidentiel du dimanche 20 mars coïncide avec la célébration, pour les chrétiens, du dimanche des Rameaux. Selon l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, un compromis a été trouvé avec les pouvoirs publics, pour garantir la liberté de culte, le jour du vote. Les chrétiens pourront donc aller à l'église et accomplir leur devoir civique, avant ou après. A Brazzaville, une lettre circulaire, accompagnée d'une lettre du ministre de l'intérieur, a été envoyée dans toutes les paroisses de l'archidiocèse. De son côté, le ministre de l'intérieur, Raymond Zéphyrin Mboulou, a instruit les préfets, sous-préfets, maires et administrateurs-maires, d'autoriser les cultes suivis de processions sur la voie publique, à condition qu'elles ne troublent pas l'ordre public.

Ils sont «tous» devenus des inconditionnels du «Youki»!

En choisissant la jarre, comme logo de sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, l'opposant Guy-Brice Parfait Kolélas n'imaginait pas que ce logo éclipserait en audience, même momentanément, le brillant soleil du M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), parti fondé par son défunt père, mais dont la justice lui a interdit l'usage des attributs. En tout cas, les partisans du candidat Pako (Parfait Kolélas) sont gagnés par la «Youkimania». Ils dansent, rient et hurlent pour ceux qui ne comprennent pas l'enjeu de l'heure, et ils n'ont qu'un mot à la bouche: «Youki». Des jeunes gens s'autoproclament propagandistes de leur leader, et expliquent à qui veut les entendre l'intérêt «d'oublier le soleil et que l'heure est au Youki», sans exiger de l'argent pour le travail de porte-à-porte, de domicile à domicile, dans les quartiers et de table-à-table dans les marchés.

Des bourses en Turquie, pour les étudiants congolais

Le gouvernement turc a ouvert ce qu'il appelle la campagne de bourses, appelée «Türkiye», permettant de poursuivre des études supérieures en Turquie, pour l'année académique 2016-2017. Ces bourses concernent des programmes de licence, de master et de doctorat. C'est selon les niveaux de formation. Les jeunes étudiants congolais intéressés par ces bourses ont jusqu'au 31 mars 2016, pour se porter candidat sur le site Internet <http://www.trscholarships.org>. Les candidats seront évalués et présélectionnés sur dossiers, avant un entretien qui sera organisé plus tard dans l'année.

Anguios Nganguia-Engambé, un voyage par avion pour rien à Impfondo!

Le candidat Anguios Nganguia-Engambé, du P.a.r (Parti pour l'action de la République Mâ), a connu une mésaventure à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, où il voulait tenir un meeting de campagne électorale, mercredi 9 mars. Il s'y est rendu avec son équipe à bord de deux jets privés. Il est le seul candidat à rivaliser avec le président sortant, Denis Sassou-Nguesso, qui voyage aussi, à bord d'un jet décoré aux couleurs de sa candidature. Dès sa descente d'avion, Anguios Nganguia-Engambé s'est vu interdire, par un officier de police, toute activité de propagande dans cette ville, si le candidat n'en formule pas d'abord la demande expresse et ne présente pas, au préalable, ses civilités aux autorités administratives locales. Après une vive discussion, le candidat du P.a.r et sa cohorte de journalistes et son équipe de campagne ont dû reprendre le vol pour Ouesso.

On reparle du barrage hydroélectrique de Sounda

Il a fallu attendre la campagne électorale de l'élection présidentielle du 20 mars, pour que l'on évoque, sérieusement, les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Sounda, situé dans le département du Kouilou. La réalisation de ce projet figure dans le nouveau projet de société intitulé: «La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble», du président sortant, Denis Sassou-Nguesso. Il en a réservé la primeur de l'information aux populations de Pointe-Noire et du Kouilou, samedi 5 mars 2016, jour de lancement officiel de sa campagne.

Inondations à Makotipoko: l'appel de Caritas Congo demeure sans suite

Les pluies diluviennes d'octobre 2015, en général, et celles de février 2016, en particulier, qui s'abattent sur les villes congolaises, ont causé d'énormes dégâts, notamment matériels, comme la destruction des habitations et des murs d'enceinte des domiciles, à Makotipoko, où il y a eu de grandes inondations. Caritas Congo y a réalisé une mission conjointe d'évaluation des besoins, avec la Direction générale de l'action humanitaire. Le rapport de la situation a été remis aux autorités compétentes. Seulement voilà, ces démarches et interpellations restent lettre morte. Le cri d'alarme que lance le réseau Caritas Congo vise à solliciter des personnes de bonne volonté, ne faisant pas de particularisme, à venir en aide aux familles ayant perdu, pour certaines, une partie de leurs maisons ou des clôtures de leurs domiciles, pour d'autres, des biens.

Entendu pour vous: penalty tiré et marqué pour la victoire, selon D.s.n

«Le 20 mars, ça sera un penalty tiré et marqué et puis c'est la victoire», a déclaré le président-candidat Denis Sassou Nguesso, samedi 6 mars dernier, à Pointe-Noire, devant des milliers de militants, arborant des tee-shirts et autres gadgets à son effigie, lors du lancement de sa campagne. «Encore faut-il que le match et le penalty soit réguliers», a ironisé, quelques jours après, Claudine Munari, candidate, elle aussi, en réaction à l'hypothèse d'une victoire du président sortant au premier tour. Bon, mais «ya ba colère vé». (Pas de haine, s'il vous plaît).

Campagne électorale

Après Brazzaville et Mayama, Parfait Guy-Brice Kolélas a mobilisé à Pointe-Noire

Candidat de la Codeha (Conférence des démocrates humanistes africains) Parfait Guy-Brice Kolélas est le phénomène qui se révèle dans la campagne électorale par sa capacité à mobiliser les foules partout où il passe. Ainsi, après Brazzaville où il a été dans plusieurs arrondissements, il est à l'intérieur du pays où, après Mayama, dans le Pool, il s'est rendu à Pointe-Noire.



Parfait Guy-Brice Kolélas «Pako» à Pointe-Noire.

Dans deux meetings tenus le mercredi 9 mars dernier, au stade Koko-Kopa, dans le deuxième arrondissement Mvoumvou, et au stade Tata Loboko dans le troisième arrondissement Tié-Tié, Parfait Guy-Brice Kolélas, surnommé Pako par ses partisans, poursuit la présentation de son projet de société intitulé: «Plan parfait pour le redressement du Congo» qui, selon lui, comporte une promesse pour les femmes et les enfants, un espoir pour la jeunesse, un salut pour les personnes âgées. Il a martelé que ce plan est un rejet de l'autoritarisme et des survivances du

monopartisme, et fait l'apologie de l'humanisme intégral, de la gouvernance démocratique, de la gouvernance économique et judiciaire et de l'auto-gouvernance territoriale. Le candidat de la cruche (Youki) entend d'abord consolider ce qu'il considère comme ses bastions électoraux. A Mayama, dans le département du Pool où sa chanson fétiche «Kongo nsiulu» (Le Congo éternel reçu en héritage de nos aïeux) était comme l'hymne du rassemblement et de la mobilisation. A Pointe-Noire, il a fait une grande promesse:



Pendant la campagne...



... à Brazzaville.

celle de construire un grand chemin de fer à travers le pays: «Élu président, je construirai le chemin de fer Brazzaville-Ngo-Ngamboma-Makoua-Ouessou, Ngo-Djambala, Ntombo Manianga-Boko, Louingui-Matombou, Montbelo-Zanga», a-t-il dit.

En tout cas, dans la presse, Parfait Guy-Brice Kolélas apparaît, pour l'instant, comme le candidat qui devance les autres de l'opposition, en raison de la mobilisation de ses partisans, dans les différents rendez-vous de campagne électorale.

J. NSONI

Libres Propos

La parité, une opportunité de progrès au Congo

La parité! Le concept a fait une entrée tonitruante dans notre environnement normatif. La Constitution, pas moins! C'est une réelle satisfaction que son inscription dans le marbre de la norme suprême, car désormais on ne pourra plus l'ignorer et surtout on ne pourra plus nier l'évidence. Si la Constitution déclare, en son article 17, que «la femme a les mêmes droits que l'homme», c'est bien parce que la division sexuée homme/femme est loin d'être neutre. Elle est universellement adossée à une culture patriarcale et une société hiérarchisée qui consacre la suprématie de l'homme sur la femme. Cette affirmation explicite de la Constitution traduit la reconnaissance d'une inégalité de traitement dont les femmes sont victimes et dont les responsabilités sont à rechercher non pas auprès des hommes seulement mais autour d'un magma associant éducation, culture et représentation sociale, les inégalités de sexe se juxtaposant aux inégalités socioéconomiques et culturelles.



Par Nadia Macosso.

Les faits sont parlants et ont fait l'objet d'études et d'analyses parfois controversées, mais qui n'enlèvent rien à leur objectivité. Au demeurant, les discriminations faites aux femmes sont assez graves, pour que la communauté internationale s'en émeuve et y consacre des instruments juridiques idoines ainsi que des programmes de développement des Nations unies. En témoignent la transversalité, hier, des Objectifs du millénaire pour le développement (O.m.d) et, aujourd'hui, des Objectifs

de développement durable (O.d.d) qui impactent, chacun, sur les femmes et qui sont un appel à agir elles-mêmes pour transformer ces objectifs en réalités. Cette disposition constitutionnelle, donc, marque une prise de conscience d'une réalité prégnante que représentent les discriminations faites aux femmes, en même temps qu'elle en constitue la réponse. Il fallait rationaliser cette problématique et c'est là l'objet de l'alinéa 2 du même article avec la fameuse proposition grammaticale, «la loi garantit la parité...», non que la suite ne soit pas intéressante, mais arrêtons-nous un instant sur ce concept. L'introduction de ce vocable dans notre dispositif normatif n'est pas une remise en question fondamentale de l'organisation sociale, qu'on se rassure dans le camp des traditionnalistes, champions du maintien du statu quo - qui se refusent à voir l'évolution des rapports sociaux de sexe- mais il acte, bel et

bien, une petite révolution porteuse de sens qui est en passe de reléguer une vision manichéenne du partage des tâches entre les hommes et les femmes à une relique qui trouvera certainement encore des adorateurs mais qui appartiendra au passé. Désormais, rien ne sera plus comme avant. Les femmes pourront prétendre, dans les mêmes conditions et à profils identiques, aux mêmes fonctions que les hommes, sans que les nuances biologiques ne soient déterminantes dans leur choix. Il n'est pas question de favoritisme ni de préférence de sexe, la compétence seule primera. La loi, toujours elle, assurera aussi «la promotion et la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives». La parité irriguera, donc, l'ensemble des secteurs d'emplois et va amener à une participation plus significative des femmes à la construction de notre cité. Elle revêt un sens politique éminent, en ce qu'elle constituera un facteur de régulation des rapports sociaux hommes/femmes, en les reconfigurant de façon plus équitable. Il ne faut pas boudier son plaisir. L'Afrique est souvent regardée comme le continent du pire, où le progrès tarde à prendre racine. Il faut d'autant plus en souligner les avancées modernes. Il faut, cependant, considérer que la parité est un mécanisme dont la mise en œuvre va demander du temps. Les Nations unies et l'Union africaine inscrivent les programmes de développement en faveur des femmes dans un calendrier qui s'étale sur plusieurs années, conscientes que les entraves à la pleine jouissance de leurs droits par les femmes ne seront pas levées par la seule proclamation d'objectifs aussi louables soient-ils. Parvenir réellement à la parité requiert détermination et engagement. Il ne serait pas de trop de rappeler ce que veut dire s'engager et d'emprunter cette définition au Pape François qui explique: «S'engager signifie mettre en œuvre notre bonne volonté et nos forces pour améliorer la vie» (2^{ème} audience jubilaire 20.02.2016). Il faut de l'audace et de l'action; il s'agit maintenant de poser des actes concrets en faveur de l'égalité des sexes. Mais, ne nous livrons pas à de folles opérations arithmétiques! Nous ignorerions ainsi que pour un même poste, les hommes qualifiés sont bien plus nombreux que les femmes et c'est une vérité sociologique incontournable. La parité, c'est incontestable, déverrouillera le corset qui tenait les femmes dans les rôles de faire valoir. C'est un grand pas! Mais ce n'est pas tout. Il ne faut pas crier victoire pour autant. Les femmes doivent s'appuyer sur un réseau associatif et des militantes bien décidées à engranger une moisson conséquente, au regard des enjeux qui se profilent. La parité, c'est aussi un mécanisme de renouvellement et de rajeunissement. C'est une opportunité à saisir et la perche nous a été tendue. Soyons vigilantes!

Nadia MACOSSO
Association des femmes juristes du Congo



LE RESEAU DES SMARTPHONES

INTERNET FOLIE LA PROMO CONTINUE

Jusqu'au 31 mars, profite de la Promo Internet Folie! Active un forfait Internet et reçois le même volume KDO de 23h à 5h.

Compose *121*4#



<http://www.facebook.com/airtelcongob>

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET

Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET
Notaire

Tél: 05 520.40.97/06 969.10.49

Suivant acte de dépôt des statuts sous seing privé reçu par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 26 mars 2015, enregistré au domaine des timbres sous le numéro f°055/18 n°2678, le 27 mars 2015;

Il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme juridique: société à responsabilité limitée unipersonnelle;

Dénomination: ENGINEERING PROCUREMENT & PROJECT MANAGEMENT CONGO, en sigle «EPPM CONGO»;

Capital social: 25.000.000 F. CFA, divisé en 1000 parts sociales de 25.000 francs CFA;

Siège social: 202, Rue Marcel TCHIAMVO, Centre-Ville, Pointe-Noire;

Objet social: - l'étude, le pilotage et la réalisation des projets pétroliers, industriels, de bâtiment, d'infrastructure et de protection de l'environnement;

- L'audit et l'expertise énergétique et technologique;

- Les prestations techniques, les travaux d'installation et d'entretien, dans le domaine industriel, pétrolier, écologique et dans la protection de l'environnement;

- Les travaux de génie civil, mécanique, électrique, pétrolier et maritime, ainsi que la consultation et les études dans le domaine de l'environnement;

- L'activité d'entreprise générale dans le domaine de l'installation de lignes de tuyaux et d'assainissement et les équipements des ports maritimes.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

Immatriculation: la société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier, sous le numéro RCCM CG/PNR/15 B 286 du 2 avril 2015;

Gérance: la société est gérée et administrée par Monsieur AMIRA Saad;

Pour insertion,

**Aretta Pascale Stella
Ursula MOUELLET,**
Notaire

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du onze février deux mil seize, enregistré le huit mars de la même année, Folio 035/5 n° 152, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de La société «PROTECK, Société A Responsabilité Limitée», au capital de 1.000.000 F. CFA, dont Le siège social est situé à Pointe-Noire, Avenue Mpanzou, enceinte Direction Générale de La Santé (DGS), Plateau, Centre-ville.

rer le siège social précédemment établi à Pointe-Noire, Avenue Mpanzou, enceinte Direction Générale de la Santé (DGS), Plateau, Centre-ville, désormais à Pointe-Noire, Centre-ville, parcelle n° 45, Section D, Arrondissement n° 1 Emery Patrice LUMUMBA.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite, le 17 Janvier 2013, sous le n° 12 DA 1222.

Pour avis,
**Maître Noël
MOUNTOU,**
NOTAIRE

Aux termes dudit procès-verbal, les associés ont décidé de transfé-

INSERTION CONSTITUTIVE

CABINET D'AVOCATS GOMES

Suivant acte sous seing privé, il a été institué une société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) présentant des caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: DRYGALES TRADING;

Apports: en numéraire;

Capital social: 1.000.000 francs CFA;

Siège social: Rue MANIANGA, vers camp 31 juillet, quartier Centre-ville, arrondissement n° 1 E.P. LUMUMBA; Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: Gardiennage, gestion de temps et contrôle d'accès; prestation de ser-

vices; divers;

Administration de la société: Monsieur SEGGA Landry Charles Emmanuel;

Durée: 99 ans; L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 07 janvier 2016, sous le numéro 16 DA 16;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro: CG/PNR/16 B 820.

Cabinet d'Avocats
GOMES

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS

**LES ENTREPRISES DE MANUFACTURE DU CONGO
«LEMCO»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 5.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE LES COCOTIERS, APPARTEMENT
102, CENTRE-VILLE
B.P: 4509
IMMATRICULEE AU RCCM SOUS LE NUMERO:
RCCM CG/PNR/12 B 611
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO**

Annonce précédente: Journal La Semaine Africaine n°3549
du 1^{er} Décembre 2015

Aux termes du procès-verbal du 30 Décembre 2015 constatant les décisions de l'Associé Unique de la société LES ENTREPRISES DE MANUFACTURE DU CONGO «LEMCO», société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 5.000.000 F. CFA, sise immeuble les cocotiers, appartement 102 centre-ville, immatriculée au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro: CG/PNR/12 B 611, le mandat de Monsieur

Julien Vincent BOYER, en qualité de gérant a été renouvelé.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des décisions de l'associé unique, sous le numéro 16 DA 280, le 02 Mars 2016.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire, en date du 02 Mars 2016.

Pour avis.



TOTAL CONGO
TOTAL E&P CONGO



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brazzaville, le 1^{er} mars 2016

ANNONCE DES 10 CANDIDATS SÉLECTIONNÉS POUR LA FINALE DU CHALLENGE «STARTUPPER DE L'ANNÉE PAR TOTAL» AU CONGO

Au terme du processus de dépouillement des dossiers par les membres du jury du challenge «Startupper de l'année par Total» au Congo, la liste des 10 candidats sélectionnés pour accéder à la finale du concours, s'établit comme suit (par ordre alphabétique):

- **Jacket DEMBY'S**, Projet Malamu'
- **Leticia EKOUYA MOUKENGA**, Projet Service d'Aide Médicale d'Urgence du Congo «SAMU Congo»
- **Rachetée Rachel KOMBELA**, Projet Richel food
- **Julcia Gwladys KOULOUTISSA DIANZENZA**, Projet Prys'Eco
- **Giovani MOANDA**, Projet Wingu
- **Prince NDOKI-BAZOLO**, Projet Claude-Shopping
- **Thierry Joel NGANA MABOUNGOU**, Projet Société de Facilitation des Financements (SOFA-FINANCE)
- **Ramel NTONDÉLÉ**, Projet Elednot
- **Karl OBISSI**, Projet Eyano
- **Krishné SAPOULOU**, Projet Day Enterprise (initialement Day Corporation)

Cette liste ainsi que le règlement complet du concours sont disponibles sur le site dédié (<http://startupper.total.com/>).

Les 10 finalistes doivent à présent confirmer le maintien de leur candidature notamment afin de pouvoir bénéficier des séances de coaching prévues pour leur permettre de préparer leur soutenance devant le jury.

À l'issue de cette sélection finale, le jury annoncera le 15 mars 2016, la liste des lauréats de l'édition 2016 du challenge «Startupper de l'Année par Total» au Congo, qui seront au nombre de trois au maximum.

Ceux-ci recevront une aide financière dédiée au développement de leur projet ainsi qu'un accompagnement personnalisé de la part de Total Congo et Total E&P Congo. Ils seront par ailleurs distingués lors d'une cérémonie officielle de remise des prix.

Le Challenge «Startupper de l'Année par Total», organisé simultanément dans 34 pays d'Afrique¹, s'inscrit dans le cadre de la politique globale de soutien de Total au développement socio-économique de tous les pays où le Groupe est implanté à travers le monde. Il constitue une initiative très concrète pour contribuer localement au renforcement du tissu industriel et de l'emploi, à travers l'appui apporté aux entrepreneurs les plus audacieux et les plus innovants, dans la réalisation de leur projet. Cette démarche vise à faire émerger de nouvelles initiatives en Afrique, dans le respect des valeurs qui sont celles du Groupe.

Contact presse:

Rosine GUEBENGUE

rosine-christella.guebengue@totalcongo.com

+242 05 522 81 15

À propos du groupe Total

Total est un groupe mondial et global de l'énergie, l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales, n°2

mondial de l'énergie solaire avec SunPower. Ses 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus propre, plus efficace, plus innovante, et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, Total met tout en oeuvre pour que ses activités soient accompagnées d'effets positifs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. www.total.com

Afin de préparer un futur énergétique durable en Afrique, Total met en place des campagnes d'exploration ambitieuses et poursuit en permanence ses efforts pour accroître les réserves des champs de pétrole en production. Innover pour mobiliser de nouvelles ressources et transmettre notre savoir-faire aux jeunes générations sont nos priorités pour découvrir et développer le potentiel unique du continent. Le Groupe est par ailleurs le premier distributeur de produits pétroliers (carburants, lubrifiants, bitumes, GPL, etc.) sur le continent. Fort de son ancrage historique, de l'excellence de ses produits et services, ou encore de ses 4 200 stations-service dans une quarantaine de pays, Total apparaît comme le groupe énergétique de référence et de proximité auprès de ses clients particuliers et professionnels. Notre objectif est de faciliter un accès aussi large que possible à l'énergie, ce qui passe également par le développement de sources d'énergie complémentaires et meilleur marché telles que le solaire, via notamment la commercialisation d'équipements solaires.

À l'écoute de nos partenaires, nous agissons avec eux pour encourager le développement économique, l'emploi, l'éducation et la santé.

A propos de Total au Congo

Présent au Congo depuis plusieurs décennies, le groupe Total exerce dans le pays des activités dans les domaines de l'Exploration-Production et du Marketing & Services.

Marketing et Services

Total Congo, filiale Marketing & Services de Total au Congo depuis 2002, est présente dans la distribution de carburants, lubrifiants, produits d'entretien automobiles, insecticides ménagers et lampes solaires.

Son réseau de 40 stations-service réparti sur l'ensemble du territoire national, son offre Carte Entreprises et la livraison directe à plus de 200 entreprises permettent à Total Congo d'apporter à chaque client l'énergie qui lui convient.

Exploration et Production

Société anonyme au capital de 20 235 301,20 USD, Total E&P Congo, 3e filiale africaine du groupe Total dans le secteur de l'exploration et la production, est le premier producteur d'hydrocarbures du pays avec 139 700 de barils produits en 2014. Présent dès 1969 en République du Congo, Total E&P Congo est à l'origine de la découverte de 60% des 1 Afrique du Sud, Algérie, Angola, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée Equatoriale, Kenya, La Réunion, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

Réserves initialement répertoriées et opère aujourd'hui 9 champs offshore sur les 24 actuellement développés au Congo.

En République du Congo, comme dans l'ensemble des pays où il opère, Total assume pleinement ses responsabilités vis-à-vis des communautés locales et dans le domaine de la protection de l'environnement.



AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

583 800 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM

WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponible jusqu'au 17/12/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 02/10/2015. Envolez-vous jusqu'au 17/12/2015, pour un séjour de 7 jours à 12 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19 ou de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

OFIS
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft
The Document Foundation Offerts

01600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

Office de Maître Jean Bertin SELA, Notaire,
Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe
Immeuble NKOUNKOU Fils, 1er étage, Plateau Centre-ville
B.P.:13665; Tél.:(00242) 06.666.91.71/22.612.81.16
Brazzaville

ANNONCE LEGALE

SOCIETE «WALLY'S SERVICES»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL D'UN MILLION (1.000.000) DE F. CFA
SIEGE SOCIAL SIS A POINTE-NOIRE
QUARTIER NGOYO/REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du dix-neuf janvier deux mil seize, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment en enregistré, le dix-neuf février deux mil seize, aux domaines et timbres de TIE-TIE F° 028/4 N°151, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée;
Objet:
- Import-export: équipement de protection individuelle, ferraille et vivres;
- Station lavage voiture; - Vente matériaux de construction;
- Aménagement et assainissement; - Vente et location de voitures; - Travaux de génie civil; - Gardiennage; - Prestations de services On/Off-shore; - Transit.
Dénomination: Société «WALLY'S SERVICES» SARL;

Siège social: Sis à Pointe-Noire, quartier Ngoyo;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisé en Cent (100) parts de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'unique associé;

Gérance: Monsieur KIMBATSANGOMA Jean Marie est nommé gérant de la Société «WALLY'S-SERVICES» SARL;
Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 26 février deux mil seize, sous le n°16 DA 260, et le RCCM, sous le n° CG/PNRV/16 B 929.

Pour avis,
Maître Jean Bertin SELA

Hôtel Azur 4*



LE GILBERT'S

au bord de l'océan et à deux pas du centre ville



Restaurant-Bar
L'ABRI-CÔTIER
au bord de mer
Spécialités de fruits de Mer et Grillades
Réservations au
03 761 68 43 / 05 557 66 80

RÉSERVATIONS
HÔTEL AZUR LE GILBERT'S
Tél. : + (242) 222 94 27 51 / 222 94 19 7960 / 06 457 30 36
www.hotelazurle gilberts.cg
HÔTEL AZUR INTERNATIONAL
Tél. : 00 (242) 222 94 02 72 / 222 94 23 85 / 05 761 08 42
reservation@hotelazurinternational.cg

Du 1^{er} janvier au 1^{er} février
CHAMBRE STANDARD : -35% (hors taxe de séjour)

* Valable unique pour paiement CASH.

**Paroisse Saint André Kaggwa de Kombé
(Archidiocèse de Brazzaville)**

Mgr Milandou a posé la première pierre pour la construction de la nouvelle église

«Soyons atteints par la miséricorde, en cette année de la miséricorde divine, afin que nous soyons des sources de miséricorde dans nos milieux de vie, notre entourage et nos familles». Tels ont été les propos de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, dimanche 6 mars 2016, troisième dimanche de Carême, au cours de la messe qu'il a célébrée et qui s'est achevée par la cérémonie de pose de la première pierre des travaux de construction de la nouvelle église Saint André Kaggwa de Kombé.

Concélébrée par les abbés Rhod Sakani Yiseno, secrétaire-chancelier de l'archevêché, Dieu-donné Mboungou et Lord Euloge Ngoma, curé et vicaire de la paroisse, Antoine Madingou, archiviste de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) et le père François Le Bec, curé doyen du doyenné Bacongo, Makélékélé, Mfilou, cette messe a connu la participation de plusieurs personnalités ainsi que des représentants des autorités civiles et militaires du pays. Elle était animée par la chorale paroissiale qui s'appellera désormais, chorale Saint André Kaggwa de Kombé, conformément à la décision n°001, publiée par le curé à la fin de la messe. Les chrétiens ont massivement pris part à cette messe, sous des chapiteaux érigés dans la cour paroissiale. Ce qui a témoigné du besoin d'agrandissement de leur église, en raison de l'essor démographique que connaît ce quartier du 8^{ème} arrondissement, Madibou.

La nouvelle église s'étendra sur 46 mètres de long et 32 mètres de large. Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a commenté la parabole de l'enfant prodigue. Il a invité le peuple de Dieu à la réconciliation, au pardon, à l'amour vrai, afin de construire des communautés solides, pétrées du feu de l'amour et du sens de la cohésion fraternelle. Dans cette foulée, l'archevêque a appelé les chrétiens à être miséricordieux, afin qu'ils soient des sources de miséricorde pour les autres, dans leur entourage, leur milieu de vie et leurs familles. Il a encouragé les chrétiens de Kombé dans la construction de leur église, car a-t-il clamé: «Aide-toi et le ciel t'aidera», les exhortant ainsi à compter d'abord sur leurs propres forces avant de compter sur l'aide extérieure. La fin de la messe a été marquée par le mot de remerciements de M. André Mbemba-Mackiza, vice-président du Conseil pastoral



Mgr Anatole Milandou posant la première pierre pour la construction de la nouvelle église.

paroissial, qui après avoir souhaité la bienvenue à tous les invités ayant honoré de leur présence cette célébration eucharistique, a loué la décision du curé ayant consisté à construire une nouvelle église qui sera plus adaptée aux réalités démographiques actuelles de la paroisse. Après cette intervention, l'archevêque, les

concélébrants et quelques personnalités se sont rendus à l'extérieur de l'église où a eu lieu la cérémonie de pose de la première pierre des travaux de construction de la nouvelle église, marquée par l'exécution du rite prévu par l'Eglise en pareilles circonstances.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Archidiocèse de Brazzaville

Le dimanche des rameaux sera fêté normalement, malgré la tenue du vote

L'élection présidentielle a été fixée, par le gouvernement, au dimanche 20 mars 2016. Or, le jour du vote se déroule toujours dans un contexte de ville morte (pas de circulation automobile, pas de marché, boutiques et autres échoppes fermées, pas d'activités professionnelles, etc). Dans le calendrier chrétien de l'Eglise catholique, cette date tombe sur le dimanche des rameaux, qui commémore l'entrée de Jésus à Jérusalem avant sa passion. La célébration de l'entrée du Christ à Jérusalem donne aussi lieu à des processions dans les paroisses où à travers les quartiers. Après la messe qu'il a célébrée à la paroisse Saint



Mgr Anatole Milandou.

André Kaggwa de Kombé (au Sud de Brazzaville), Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, s'est exprimé sur cette question qui inquiétait les chrétiens. Selon lui, un compromis a été trouvé avec les pouvoirs publics, pour que les chrétiens célèbrent le dimanche des

rameaux normalement dans leurs paroisses. Selon l'archevêque, les chrétiens pourront se rendre à l'église et aller accomplir, après, leur devoir civique de voter. Poursuivant son propos, l'archevêque a fait savoir que «pour les chrétiens qui habitent Kombé et qui vont prier à Saint Pierre Claver de Bacongo, il leur sera recommandé de prier à Kombé, au lieu d'effectuer le déplacement de Saint Pierre Claver, comme ils ont l'habitude de le faire». Un exemple pour dire que les chrétiens doivent se rendre dans les paroisses proches de leurs quartiers.

Mgr Milandou a précisé qu'une lettre circulaire accompagnée de la lettre du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a été envoyée dans toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. La question qu'il faut maintenant se poser est celle de savoir si cette décision vaut pour tout le reste du pays. Les commissions électorales locales, les autorités publiques locales et les responsables d'Eglise à travers le pays devraient rapidement fixer les chrétiens sur cette question, sur la base de la lettre du ministre Raymond Zéphirin Mboulou.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Jubilé extraordinaire de la Miséricorde divine

Les grands séminaristes étaient en pèlerinage à la paroisse Jésus-Ressuscité

Dans le cadre du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde divine décrété par le Pape François (Misericordiae Vultus, n°3), le Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et le Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda de Brazzaville ont organisé, jeudi 25 février 2016, un pèlerinage à la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, pèlerinage qui a été un moment hautement spirituel et riche en grâces et en bénédictions.

Après les offices du matin (Laudes), les séminaristes et leurs formateurs ont quitté leur habitation à 9h, transportés dans des bus jusqu'au commissariat de police du Plateau des 15 ans, d'où ils ont commencé leur montée vers la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde en récitant le rosaire. La paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde

étant retenue comme Paroisse jubilaire, les pèlerins ont effectué le passage de la porte sainte, la porte de la miséricorde, afin de «faire l'expérience de l'amour de Dieu qui console, pardonne et donne l'espérance» (Misericordiae Vultus, n°3). Cette cérémonie a été présidée par le père Bogdan Piotrowski, curé de ladite paroisse. Les pèlerins ont passé la porte sainte en exécutant



Les pèlerins se recueillant dans l'église Jésus-Ressuscité.

l'hymne pour l'année de la Miséricorde: «Misericordies sicut Pater» (Miséricordieux comme le Père). Après un temps de recueillement dans l'église, deux communications ont été faites sur les thèmes de la Miséricorde divine par le père Bogdan, et sur les œuvres de miséricorde, par l'abbé Prince Badzoukoulou, respectivement curé et vicaire de la paroisse d'accueil. Dans sa communication, le père Bogdan, partant du thème de la miséricorde dans l'Ancien et le Nouveau Testament, a retracé le contexte d'émergence de la dévotion liée à la divine miséricorde, dont la figure la plus connue est Sr Faustine Kowalska. Et l'abbé Prince, quant à lui, a fait une présentation des œuvres de la miséricorde, corporelles et spirituelles, les classant par sept pour chaque catégorie. À l'issue des enseignements, les pèlerins ont eu droit à la célébration du sacrement de pénitence. Par ailleurs, le pèlerinage a atteint son apogée avec la célébration de l'eucharistie qu'a présidée l'abbé Ildevert Mathurin Mouanga, recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile

Biayenda, entouré des autres formateurs des deux Grands séminaires, Cardinal Emile Biayenda et Mgr Georges Firmin Singha. Dans son homélie, l'abbé Ildevert a mis un accent particulier sur l'écoute profonde de la parole de Dieu qu'il disait être «l'attitude principale de la vie chrétienne et de la vie au séminaire. Car, si l'on oublie l'écoute de la parole de Dieu, il y a toujours un risque que l'on reste superficiel». Un autre moment important de la journée a été le repas de communion offert par la paroisse d'accueil. A 15h, les pèlerins ont récité le chapelet à la Miséricorde divine. Cette activité a été suivie par la vénération des reliques de Sainte Faustine et de Saint Jean-Paul II. En sus, un film retraçant la vie de Sr Faustine a été projeté. Signalons que les pèlerins, très heureux d'avoir vécu ce moment d'ineffables grâces, ont rejoint leur domicile habituel à 18h.

Newman Suijès SAMBA et Jocel SAKALA (Grands séminaristes en IV^{ème} année de Théologie)

Annonce

Le secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) invite les secrétaires ou coordinateurs des commissions épiscopales à prendre part à une réunion qui aura lieu, le mercredi 16 mars 2016, à 15h 30 mn au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres).

Abbé Brice IBOMBO

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Du 28 au 30 novembre 2015:
Visite apostolique du Pape François à Bangui (Rca)

Du 1^{er} au 6 décembre 2015:
Retraite spirituelle à Liambou (Pointe-Noire)

Du 1^{er} au 7 février 2016:
Assemblée plénière de la C.e.c

7 février 2016:
Clôture de l'année de la vie consacrée.

Du 6 au 8 avril 2016:
Session pastorale.

COMMUNIQUE

Le recteur de l'Université catholique d'Afrique centrale/Institut catholique de Yaoundé, porte à la connaissance des candidats intéressés qu'il sera organisé comme chaque année, un concours d'entrée en première année de la Faculté de sciences sociales et de gestion de cette université basée à Yaoundé, au Cameroun. Le concours se tiendra le 7 mai 2016, à 7h30. Le dernier délai du dépôt des dossiers est fixé au 6 mai 2016. N.B.: Les annales de préparation au concours sont disponibles dans tous les centres d'examens, au prix de 2.500Fcf. Aussi, le concours peut se faire sous réserve de l'obtention du dernier diplôme (Bac, Licence, etc.).

Pour tout contact et dépôt de dossiers:
Centre de Brazzaville
Père Hugues BOKOUAMANGA

Directeur du Centre d'études et de recherches chrétiennes
(Immeuble de La Semaine Africaine, vers l'ambassade de Chine)
Tél.: +242 06 634 37 47

Père Narcisse TAKONG
Directeur du Centre spirituel Vouela (Sangolo-Oms)
Tél.: +242 06 448 66 40 / 040 93 51 41

Claude-Mendel DIAKABANA
Responsable du concours
Tél.: +242 06 521 87 21

Centre de Pointe-Noire
Mme Ginette GOMBISSA
Istac, tél.: +242 05 534 23 29 / 06 694 85 20

Projet de société du candidat Pascal Tsaty-Mabiala à la Présidence de la République du Congo

«Un Congo nouveau et moderne, dans une Afrique nouvelle et intégrée»

Introduction

Le présent projet de société s'incarne dans les valeurs sociétales de liberté, de partage et de progrès. Ces valeurs essentielles auxquelles s'ajoutent les principes énoncés dans l'acronyme de notre Parti, en l'occurrence le panafricanisme et la démocratie sociale, traduisent la vision sociale-démocrate de l'U.P.A.D.S.

Par cette source idéologique, mon programme se situe dans la continuité de la pensée de Pascal Lissouba qui elle-même se place dans la défense des idéaux qui placent l'homme plus que le capital au centre du développement. La préservation écologique, gage d'un développement durable profitable à toutes les générations, les exigences de la mondialisation et l'évolution du droit international complètent l'orientation rénovée et actualisée dudit programme.

Je dis rénovée, en raison de l'abandon de certains a priori et l'acceptation sans réserve des règles de l'économie de marché. Ensuite actualisée, pour tenir compte du contexte historique et sociologique du Congo, en cette deuxième décennie du 21ème siècle.

En substance, j'affirme mon ambition de porter une offre politique claire, intellectuellement soutenable, économiquement applicable, socialement profitable à toutes les catégories sociales du Congo.

Cette offre doit être en parfaite adéquation avec les atouts ou potentialités de notre pays, en cohérence avec les légitimes attentes du peuple congolais et en conformité avec le rêve sublime de construction d'un Etat moderne, laïc et démocratique dans une Afrique nouvelle.

De plus, cette offre doit s'affirmer comme la relance du processus de construction de la Nation congolaise, unie, fraternelle et éternelle dont malheureusement l'ascenseur semble arrêté en raison de la montée de l'ethnocentrisme.

Notre projet de société sur lequel s'adosse notre programme de gouvernement vise l'émergence d'un Congo nouveau. Un Congo qui prépare, protège et responsabilise le citoyen, au moyen d'un investissement humaine considérable et prioritaire qui se traduit par:

- 1- la formation: formation de base, formation qualifiante, formation supérieure, recherche et éducation;
- 2- l'amélioration qualitative et quantitative de l'offre de santé;
- 3- la préservation de l'éthique morale;
- 4- le respect scrupuleux de la loi par tous avec des Institutions respectables et stables;
- 5- la justice sociale.

C'est à ce prix que le Congo, décomplexé, peut se développer et peut espérer entrer dans cette Afrique nouvelle et intégrée, celle qui se dessine pour les prochaines cinquante années, telle qu'elle se définit dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine car il n'y a pas d'avenir pour le Congo en dehors du destin collectif et convergent du continent. En conséquence, notre projet se décline par ce thème: «Un Congo nouveau et moderne dans une Afrique nouvelle et intégrée».

Mes chers compatriotes, quel Congo voulons-nous construire demain?

Il nous faut construire un nouveau Congo. Le Congo de demain doit:

- construire et promouvoir l'Etat de droit et la démocratie;
- assurer l'égalité de tous les citoyens devant la loi et défendre l'indépendance de la justice;
- garantir la suprématie de la loi comme règle d'organisation sociale.
- consacrer l'indépendance de la Justice et faire de l'ordre judiciaire un troisième pouvoir réel distinct du pouvoir législatif et exécutif;
- garantir les droits de l'Opposition, car en démocratie, l'Opposition doit être reconnue, acceptée et protégée. Elle ne doit être ni méprisée ni stigmatisée;
- assainir l'environnement politique;
- réviser l'architecture institutionnelle, car il est impérieux de doter le Congo d'Institutions crédibles, modernes et capables de résister à l'épreuve du temps. C'est ainsi que j'organiserai un référendum constitutionnel, en vue d'obtenir l'annulation du scrutin du 25 octobre 2015. Par la même occasion, je soumettrai à l'approbation du peuple un projet de loi sur la révision de la Constitution du 20 janvier 2002, en vue de l'adapter au régime présidentiel classique;
- réformer son Armée, pour l'adapter aux missions d'une Armée véritablement républicaine et non d'un instrument de conquête et de conservation de pouvoir.

Mes chers compatriotes,

Je m'engage devant vous pour prendre dans les trois mois qui suivront mon élection à la présidence de la République dix-neuf mesures urgentes qui se déclinent comme suit:

1 - Mesures d'apaisement. Elles porteront sur:

La mise en place d'un Gouvernement d'union nationale, avec une équipe resserrée, rajeunie et féminisée. Dans ce Gouvernement, aucune ethnie ne pourra compter plus de trois (3) ministres. C'est la symbolique de ma détermination à lutter contre l'ethnocentrisme. Le concept de tribu-classe lancé dans le débat politique dans les années 70 par le Professeur Pascal Lissouba,



Pascal Tsaty-Mabiala

malheureusement mal assimilé et ridiculement galvaudé par ses adversaires, apportera un éclairage politique.

- Le traitement particulier du Chef de l'Etat sortant, sa sécurité, son quotidien ainsi que sa famille. Il ne pourra être en aucun cas remis à la justice étrangère, en cas de demande de celle-ci aux autorités congolaises.

- La dissolution immédiate du corps illégal des supplétifs de la Police et recadrage des missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public, en se conformant strictement à la loi.

- L'ouverture à la circulation de toutes les routes nationales et départementales et la fin du racket organisé et légalisé sur la voie publique.

- La remise en liberté immédiate de tous les dirigeants et militants des partis politiques illégalement incarcérés à la suite des événements du 20 octobre 2015.

- Une amnistie générale et le retour suscité des exilés politiques.

2- Mesures sociales

- La prise en charge immédiate par le budget de l'Etat de tous les bénévoles de l'enseignement et de la santé, avant l'extinction, dans deux ans maximum, de cette catégorie de personnel dans les établissements scolaires et sanitaires publics.

L'octroi, dès la rentrée scolaire prochaine, d'une prime forfaitaire de rentrée de classe aux familles les plus démunies, selon les modalités de sélection à déterminer.

- La réduction de 20% des prix actuels de branchement et de fourniture d'eau potable et de l'électricité (S.N.E et S.N.D.E).

- La concomitance du paiement des pensions des retraités et des salaires des fonctionnaires.

- La réduction du prix du gaz et du pétrole lampant: dans un pays où le butane est non seulement rare dans les dépôts mais aussi vendu à un prix exorbitant, le panier de la ménagère se trouve de plus en plus menacé. Il est inconcevable que la femme congolaise conçoive le fait de préparer avec du gaz comme étant un luxe. Dans les trois (3) premiers mois, je mettrai le gaz à la portée de tous les ménages sans rupture. Il en sera de même pour le pétrole lampant dont le prix sera ramené à cent cinquante (150) francs CFA le litre, alors qu'il est actuellement à trois cents vingt-cinq (325) francs CFA à la pompe et à mille (1.000) francs CFA chez les revendeurs véreux.

- Le paiement de la dette intérieure: les opérateurs économiques attendent depuis presque vingt (20) ans le paiement de leur dette intérieure qui s'élève à huit cents (800) milliards de francs CFA. Malgré une période de grande embellie financière générée par le pétrole, le pouvoir actuel n'a pas pu solder cette dette, en privilégiant la thésaurisation des excédents budgétaires pendant dix (10) ans (2003-2013), dont on ne sait d'ailleurs s'ils n'ont pas été dilapidés. Je m'emploierai à apurer la dette intérieure au bout de vingt-quatre (24) mois d'exercice du pouvoir. Ce qui aura comme effet social d'en finir avec la longue attente des agents des entreprises publiques liquidées en ce qui concerne le paiement de leurs arriérés.

- L'arrêt de l'expérience de construction et d'ouverture des lycées dits d'excellence qui tend à créer des îlots d'excellence dans un océan de médiocrité et l'ouverture progressive des lycées départementaux dotés d'internats et d'équipements modernes.

- La réactivation des programmes de la médecine ambulatoire à travers tout le pays.

3- Mesures économiques et financières

- L'abattement des salaires et indemnités des dirigeants politiques et l'exigence de transparence dans la détermination et le paiement desdits salaires et indemnités.

- L'ouverture des négociations entre le syndicat et le patronat,

en vue du relèvement du salaire minimum garanti.

- Le reversement au Trésor public des ressources provenant de l'exploitation forestière aujourd'hui illégalement gérées par le Ministère de tutelle, pour faire respecter le principe budgétaire d'unicité de caisse.

-La lutte contre l'enrichissement illicite.

4 - Mesures politiques

-La dissolution de l'Assemblée Nationale et des Conseils locaux suivie du renouvellement total du Sénat en juillet 2016.

Par ailleurs, les pensions des agents de l'Etat à la retraite posent d'énormes problèmes notamment:

- la non revalorisation des pensions depuis 2000;
- la retraite automatique non encore effective depuis son annonce par le Chef de l'Etat en 2009;
- le non-paiement des arriérés et arrérages;
- la limitation illégale du nombre d'enfants pour le paiement des allocations familiales sur simple instruction verbale du Ministre du travail;
- l'absence d'un cadre de concertation;
- le financement des investissements de la CRF par l'utilisation frauduleuse des fonds de pensions;
- la pléthore des effectifs à la CRF.

Pour y remédier, je propose deux solutions:

1- La revalorisation des pensions:

Les pensions de la CRF sont indexées sur l'évolution du point d'indice des salaires des fonctionnaires actifs conformément au décret n°84/892 du 12 octobre 1984 qui stipule, en son article 58, que «toute augmentation du traitement entraînera une majoration de la pension ou de la rente dans la même proportion». Après rattrapage par rapport à la valeur actuelle du point d'indice, ce principe doit être corrigé. En effet, une fois la pension calculée et fixée, elle doit évoluer en fonction du coût de la vie. Elle devrait être revalorisée chaque année en tenant compte de l'évolution de l'indice des prix.

2- La réforme de la CRF

La CRF tire la totalité de ses revenus des fonds de pensions versés par le Trésor public. Ces fonds correspondent aux retenus sur les salaires des fonctionnaires actifs. Le principe universel est que l'Etat paye d'abord et constate le déficit après. Or, c'est le contraire qui est pratiqué.

L'autonomie de gestion accordée à la CRF est relative. Dans les faits, elle fonctionne comme une Direction générale du Ministère du travail et de la sécurité sociale. Elle utilise les fonds de pension à la fois pour son fonctionnement et ses investissements. Ce qui creuse les déficits.

Deux types de réformes sont à envisager:

Première hypothèse, puisque c'est le budget de l'Etat qui paye la totalité des pensions, un service du trésor peut donc être qualifié pour gérer ces fonds, à condition que les ministres de la Fonction publique et des finances disposent d'un même fichier, dans le cadre d'une retraite automatique déjà annoncée. Dans ce cas, le fonctionnaire retraité conserve son numéro matricule auquel on adjoint une deuxième lettre: par exemple, le numéro matricule 049989R devient 049989RL. On résoudre ainsi rapidement le problème de la retraite automatique.

Deuxième hypothèse, à l'instar de la CNSS, la CRF peut disposer d'une autonomie relative de gestion. Elle sera alors dirigée par un Conseil d'Administration qui gère son budget et prend les décisions concernant l'évolution des retraites. Ce Conseil d'Administration comprendra, en son sein, les représentants de l'Etat (Ministère de la Fonction Publique, Ministère des Finances, Ministère du Travail), des retraités élus, des syndicats (Fonction publique et fonctionnaire retraité), etc.

Pour conclure mes chers compatriotes,

- Une meilleure école;
 - Une offre de santé de qualité et accessible à tous;
 - Des emplois décents à nos jeunes enfants;
 - Une gestion totalement décentralisée de l'Etat.
- Tel est le condensé du cœur de mon programme. Je le soumets à vos suffrages. Si vous l'approuvez, ensemble, nous changerons notre pays, pour le faire entrer dans le concert des Nations modernes, prospères et démocratiques. Il faut, pour cela, dissiper nos angoisses, réveiller nos espérances et mobiliser nos énergies, afin de conduire le progrès et asseoir notre développement dans une société plus juste. Nous gagnerons, si nous sommes unis et solidaires. Par-dessus les petits calculs et les replis identitaires, je sais compter sur vous. Aimer et connaître avec la science et l'amour ont fait le monde. Avec les mêmes atouts, nous, nous bâtissons un Congo moderne, uni et éternel.

A vous peuple congolais, je demande que vous votiez pour moi, le 20 mars 2016, en choisissant les «trois palmiers», symbole du développement.

«Le changement, c'est maintenant!»

Vive le Congo,
Vive la République,
Vive la démocratie!

Extrait du Projet de société de Pascal TSATY-MABIALA, candidat à l'élection présidentielle.

Election présidentielle du 20 mars 2016

A Poto-Poto, la Coordination locale de la campagne du candidat Sassou-Nguesso est toute mobilisée

Comme on le voit, la campagne électorale relative au scrutin présidentiel du 20 mars 2016 bat son plein, depuis son ouverture officielle le vendredi 4 mars dernier. Chaque candidat, selon son plan de campagne, sillonne le territoire national et mène diverses activités, dans l'espoir de sensibiliser, capter et convaincre les électeurs. C'est aussi l'occasion, pour chaque candidat, de dévoiler son projet de société, ses stratégies mais aussi ses principales promesses à transformer en réalisations, si jamais il est porté à la magistrature suprême par le peuple. C'est le cas du candidat Denis Sassou-Nguesso. Pour ce faire, la coordination de l'arrondissement 3 Poto-Poto de sa campagne électorale à Brazzaville est mobilisée, pour lui assurer la victoire et lui permettre de briguer un troisième mandat à la tête du pays.



Les membres de la coordination pendant la marche à Poto-Poto....



... et pendant la messe en la basilique Sainte-Anne du Congo.

La Coordination de la campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, mène des activités tendant à tout mettre à profit, afin d'assurer la victoire à son candidat, le candidat du R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle), qui a pour projet de société: «La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble».

Depuis la déclaration de candidature de Denis Sassou-Nguesso, cette coordination s'est mise en branle, lors de la rencontre intergénérationnelle avec les jeunes à Kintélé, le vendredi 19 février dernier. Le président Sassou-Nguesso venait de poser la première pierre pour la construction de l'Université portant son nom. Au nombre des activités que mène la Coordination de la campagne

du candidat Denis Sassou-Nguesso à Poto-Poto, figure en bonne place, la messe d'action de grâces en signe de recueillement en faveur des victimes des explosions du 4 mars 2012, célébrée en la basilique Sainte-Anne du Congo, le 4 mars dernier. Il y a aussi la marche de soutien au candidat Denis Sassou-Nguesso, les rencontres citoyennes de proximité avec les jeunes, les sages, les mamans de Poto-Poto,

quartier réputé cosmopolite. Par ailleurs, la Coordination Poto-Poto de la campagne s'est lancée dans ce qu'elle appelle le «porte-à-porte», pour convaincre les électeurs à faire le choix du candidat Denis Sassou-Nguesso, pour poursuivre l'œuvre de paix, de construction des infrastructures de base à travers le pays et de développement du pays. Par ailleurs, des carnivals et des mee-

tings, sont organisés dans l'arrondissement, pour présenter le candidat comme «unique solution pour aller le plus possible vers le développement». De son côté, le candidat Denis Sassou-Nguesso poursuit, quant à lui, sa grande tournée de campagne électorale dans les différents départements du pays, mobilisant des foules impressionnantes qui n'ont pour rêve que de le voir reconduit à la tête

du pays. Il sied de noter que la Coordination de la campagne du candidat Denis Sassou Nguesso à Poto-Poto est animée par Mme Charlotte Opimbat, Jean-Claude Ollingo, Jean de Dieu Kourissa, Ferreol Gasackys, Chantal Issambo, Avanke Lékoundzou, Romuald Tchicamboud et Francky Iбата.

Azer ZATABULI

Présentation du projet de société du candidat Sassou-Nguesso

«La marche vers le développement Allons plus loin ensemble»

Le département communication de la direction nationale de campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso, que dirige Thierry Lézin Mougalla, a organisé, mercredi 9 mars 2016, à l'hôtel Ledger, à Brazzaville, un déjeuner de presse, au cours duquel il a présenté le projet de société du candidat Denis Sassou-Nguesso. Intitulé «La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble», ce projet de société est le troisième module, après «La nouvelle espérance» (2002-2009) et «Le chemin d'avenir» (2009-2016). Sous la modération du journaliste et homme politique Mfumu, une batterie de communicateurs du candidat était à la tribune, pour présenter, sous forme de panels, les différents chapitres du projet de société du président sortant, candidat à sa propre succession.



Thierry Lézin Mougalla.

Les panélistes étaient Juste Bernadin Gavet, Arlette Soudan Nonault, Bienvenu Okiemy, Rigobert Maboundou, Anatole Collinet Makosso, François Ibovi et Juste Mondelé, tous porte-paroles du candidat Denis Sassou-Nguesso, qui ont chacun commenté un angle choisi, du projet de société. C'était en présence de Rodolphe Adada, Thierry Lézin Mougalla, Faustin Elenga, Pierre Oba, tous membres de la direction nationale de campagne du candidat.

Après la présentation générale, le projet de société, contenu dans un document de 41 pages de format A5, est divisé en six chapitres: «1- Mettre les femmes et les hommes au cœur du développement; 2- Conforter le rôle stratégique de l'Etat dans l'économie et dans la sphère sociale; 3- Consolider et pérenniser la croissance économique inclusive, par la diversification et les réformes économiques; 4- Préparer les jeunes à l'emploi par la formation qualifiante; arrimer le Congo au développement de l'économie numérique; 6-pour-



La tribune officielle.

suivre les réformes institutionnelles». Chaque panéliste avait cinq minutes pour présenter un chapitre. Il y a eu ensuite un échange intense avec les journalistes de la presse nationale et internationale venus nombreux sur invitation. Ceux-ci ont soulevé des préoccupations comme la différence entre les précédents projets de société et le nouveau, sur

la jeunesse de plus en plus exigeante et impatiente sur la satisfaction de ses attentes, le respect des règles dans l'organisation de la campagne électorale, les chances et atouts du candidat, etc. Rigobert Maboundou, François Ibovi et Anatole Collinet Makosso sont montés tour à tour au créneau pour répondre aux préoccupations des jour-

nalistes. Le nouveau projet de société est la continuité des deux premiers, la jeunesse peut compter sur le président Sassou-Nguesso qui fait ce qu'il promet, etc. Clôturant le déjeuner de presse, Thierry Lézin Mougalla a indiqué, après avoir remercié les journalistes venus nombreux, que dans le projet de société de son candidat, il y a un élément qui est fondamental, c'est qu'il n'y aura pas de temps mort, si le peuple décidait de lui renouveler sa confiance. Sitôt après son investiture acquise et sitôt la formation de l'équipe gouvernementale qui l'accompagnera dans l'exécution de ce projet de société, il se met immédiatement au travail. «On entend souvent le reproche: oui, ça sera la même gouvernance avec les mêmes hommes, les mêmes femmes. Non, ce n'est pas la même gouvernance, puis que la nouvelle République prévoit des mécanismes nouveaux... Je pense que la meilleure personne capable de la mettre en route, c'est déjà son principal architecte, quand on fait l'architecture d'une maison,



Radio

Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:
Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Erratum

Le directeur de cabinet du ministre du plan et de l'intégration se nomme Pascal Bobassa Ebalé et non Pascal Bopassa Ebalé comme cela a été écrit dans l'article sur la session de la commission nationale des investissements publié dans l'édition n°3575 du mardi 8 mars 2016.

l'architecte est celui qui est le plus à même de la décorer, de savoir à tel endroit, il faut faire ceci, dans telle pièce, il faut faire cela», a dit Thierry Lézin Mougalla, pour balayer la critique faite contre l'actuel président que le même système va continuer avec lui. Le président Denis Sassou-Nguesso

est le meilleur architecte de l'installation des institutions de la nouvelle République, estime son porte-parole qui n'a pas manqué de critiquer les projets de société des autres candidats.

Pascal-Azad DOKO

La paix, un acquis à préserver coûte que coûte

La paix, la paix, encore la paix... L'un des mots les plus usuels dans le langage des Congolais (surtout après toutes les tumultes qu'a connus notre pays et plus encore aujourd'hui), est peut-être aussi le moins compris dans son essence même, le moins appréhendé dans sa nature spirituelle. Que dirons-nous de la paix, qu'écrirons sur la paix qui n'ait pas été écrit auparavant: qu'est-ce que la paix? Selon le dictionnaire Larousse, la paix est l'état des rapports entre personnes qui ne sont pas en conflit, rapports calmes entre citoyens. Selon les écritures saintes, la paix est l'état dans lequel l'homme jouit du bonheur, de la sécurité, la justice... (Job 22,21; Ps 4,48-49; Romains 14, 17). Et nous, nous disons que la paix résulte de l'état spirituel, socioéconomique entouré d'aucune ombre négative donc apaisé, dans lequel se trouve l'homme, un pays. Une sorte de nirvana dont les effets immédiats atteignent l'homme non seulement dans son être intérieur mais aussi sur son monde extérieur.

Aussi, être en paix, c'est, avant tout, être en paix avec soi-même, c'est-à-dire: un esprit sain très différent d'un esprit qui s'en veut ou qui en veut à tout le monde, comme une sorte de culpabilité multidimensionnelle. Un corps peut-être pas sain mais capable de s'accepter tel qu'il est, quand bien même il serait défaillant; un statut socioéconomique permettant l'espérance d'un avenir meilleur sinon plus reluisant. Luis de Léon, poète et intellectuel espagnol, disait à ce propos: «Être en paix avec soi-même, c'est le plus sûr moyen de commencer à être en paix avec les autres». Être en paix, c'est aussi être en paix avec l'autre, avec les autres, c'est-à-dire: être dans l'état d'un homme en paix avec lui-même et qui fait de sorte que cette paix émanant de lui puisse avoir des répercussions positives autour de lui, afin de s'éloigner de toutes sortes de culpabilité vis-à-vis des autres, d'empêcher la manifestation de caractères envieux autour de soi, empêchant ainsi la naissance de toutes formes de velléités destructrices de la paix, quand bien même elle a été consolidée. Voilà présenté, peut-être pas exhaustivement, un homme, voire même un pays pouvant prétendre être en paix. Néanmoins, après toutes ces définitions, une question cruciale demeure: que faut-il faire pour être en paix avec soi-même et être en paix avec les autres? C'est là une question non seulement cruciale mais aussi incontournable, en ce sens que celui qui aura su y répondre aura trouvé le chemin de la paix, la véritable paix soutenue par des fondements inébranlables. En effet, comment parler de paix sans pour autant parler d'amour, l'amour sous sa forme la plus canonique? L'amour au centre de la création du monde; l'amour cause et créateur de toute existence. Comment prétendre que l'on est en paix, lorsque l'on ne reconnaît

pas ou (et) ne sait également pas aimer l'auteur de la création, donc que l'on ne sait pas s'aimer soi-même (car nous avons été créés à sa propre image... Gen 1: 26-27) et de ce fait, aimer l'autre. Quel pays aujourd'hui, sur cette planète, pourrait pousser sa présomption jusqu'à dire qu'il a atteint le sommet de l'échelle qui mène à la paix véritable, quand les hommes, les peuples, les dirigeants ignorent ou ont oublié ce qu'est l'amour? Oui, l'amour du créateur qui conduit indubitablement à l'amour de soi mais surtout de l'autre, de son frère, de son pays. Cet amour qui sait au prime abord se donner, donner, pardonner, donc aimer. Cet amour don de soi. Pourquoi alors, lorsque l'on a trouvé un homme ne réunissant peut-être pas toutes les caractéristiques (ce qui est fort impossible) de celui qui est en paix ou apporte la paix avec lui, mais qui manifeste sa bonne volonté de nous en donner les preuves, les assurances, ne pouvons-nous pas, nous hommes, nous peuples, nous dirigeants, le reconnaître comme étant une présence salvatrice pour notre bien-être dont l'expression dépend de la paix en question? Un homme qui sait aimer, parce qu'il sait accepter l'autre avec ses faiblesses; il sait pardonner et rendre possible à ses côtés la présence de ses pires «ennemis», comment ne pas lui faire l'aveu de ses qualités et les lui reconnaître tout à son honneur? En prétendant défendre les intérêts du peuple, pourquoi la plupart des politiques s'évertuent-ils à perturber ce même peuple qui, tant bien que mal, essaye de se trouver des issues de survie dans cette société corrompue qu'est la nôtre? Société où les nantis s'arrogent le droit d'écraser les pauvres affaiblis du fait de leur statut social précaire. Nul n'est assez dupe aujourd'hui pour comprendre que les hommes politiques du Congo n'ont, en réali-



Itoua Ekamba-Elombe.

té, pour idéal primordial, que la satisfaction de leurs propres intérêts, notamment atteindre le sommet de ce mont qui se matérialise par la gouvernance des peuples?

Abraham Lincoln, président des Etats-Unis d'Amérique, disait: «Vous pouvez tromper quelques personnes tout le temps, vous pouvez tromper tout le monde un certain temps, mais vous ne pouvez pas tromper tout le monde tout le temps». Pourquoi, nous hommes politiques, nous peuples, nous dirigeants congolais, nous demandons-nous toujours plus qu'il nous en faut ou mieux pourquoi sommes-nous toujours prêts à perdre, au nom de quelques revendications, quelles qu'elles soient le plus précieux déjà acquis: la paix.

Aussi demandons-nous à tous ces Congolais qui aspirent à la paix au Congo, de mèche avec l'un des artisans de cette paix (car seul Dieu créateur de toutes choses donne la paix dans toute sa plénitude) dont nous jouissons présentement, le président de la République, son excellence Denis Sassou-Nguesso, de se lever comme un seul homme et de faire barrage à tous ceux qui ne veulent pas de la sérénité et de la quiétude du peuple congolais. Martin Luther King, pasteur afro-américain, disait à ce propos: «Ceux qui aiment la paix doivent s'organiser plus efficacement que ceux qui aiment la guerre». Ceux qui ne veulent pas de la paix au Congo ne veulent donc pas de sa prospérité, de la prospérité de ses filles et de ses fils.

Au président Denis Sassou-Nguesso, nous demandons de demeurer fidèle aux idéaux qu'il a toujours prônés, dont les principaux sont ceux de paix, de solidarité, d'unité nationale... A la page 121 de son ouvrage, «Le manquier, le fleuve et la souris», il a écrit: «Le caractère, c'est la façon de rester soi et de ne pas dévier...». Nonobstant toutes les réalisations à son actif, qu'il s'attèle, de manière conséquente et contenue, à la résolution des questions sociétales qui minent le quotidien des Congolais, car c'est dans leur persis-

tance que ses nombreux détracteurs puisent leurs arguments voués au sabotage de toute l'œuvre jusque-là initiée par lui. Qu'à cela ne tienne, aucun obstacle ne doit enfreindre la poursuite de l'œuvre qu'il a amorcée depuis fort longtemps et dont les effets induits impactent, de façon non moins négligeable, l'épanouissement des populations congolaises sur toute l'étendue du territoire national. Qu'il ne se lasse en aucune manière du peuple congolais qui lui demande toujours plus d'efforts et de preuves de sa détermination à le conduire à son émergence. Ce peuple pour lequel il a accepté de servir le Congo, donc le servir lui. Ce peuple au travers duquel s'est réalisé son destin.

Par ailleurs, il est du devoir des acteurs politiques, toutes tendances confondues, si leurs actions sont mues par un réel élan de solidarité à la cause du peuple, de privilégier la paix, en réfléchissant sur des mécanismes objectifs qui devraient permettre sa pérennisation. Être patriote, ce n'est pas seulement le clamer dans des discours démagogiques, anarchistes, dans des actes irréfléchis, inconséquents qui conduisent le pays dans des sinuosités incertaines, nocives à la construction de ce dernier et au développement du peuple, mais, c'est surtout porter haut les cou-

leurs et valeurs de la patrie, en travaillant à préserver son image au-delà de tous les facteurs patents qui favorisent et font la démonstration de sa dégradation. Leurs aspirations à servir le pays peuvent-être des plus légitimes, leurs récriminations face à toutes les inégalités sociales décrites ici et là des plus fondées, néanmoins, qu'ils n'oublient pas ce qu'il y a de fondamental: c'est que l'homme ne peut réussir à exprimer sa nature humaine que dans un environnement serein. Le président américain Kennedy disait: «Le vrai politique, c'est celui qui sait garder son idéal tout en perdant ses illusions». Il est bien vrai que l'adversité, la conflictualité fait partie de cette nature humaine. Mais, même là aussi, ce n'est qu'un empreint d'un certain dépassement de soi, d'un esprit en quête de quiétude, que l'homme peut transcender cet état de fait et prétendre faire des avancées. Tout compte fait, recherchons la paix, toujours la paix, même si c'est au prix de nos ambitions individuelles, car l'avenir du Congo est notre cause commune.

Nos hommes politiques doivent se faire violence, en décidant de se départir de la politique calculatrice, malicieuse, malsaine au bien-être des populations, afin de revenir à la politique sacerdoce où l'homme poli-

tique faisait inconditionnellement don de sa personne. N'oublions jamais dans nos souvenirs même les plus lointains, les atrocités des guerres fratricides des années 90 pendant lesquelles chacun de nous, de quelque manière que ce soit, a été meurtri. Nous ne voulons plus pleurer à haute échelle, nous ne voulons plus enterrement des morts résultant de l'ignoble «bêtise humaine», nous ne voulons plus recommencer à reconstruire le Congo surtout après tout le recul (dans tous les secteurs de la vie nationale) qu'il a connu. Donnons des raisons d'espérer à notre progéniture, donnons-lui un avenir qui ne peut se construire qu'aujourd'hui. Heureusement qu'au-delà de ce message (qu'il soit considéré comme tel ou pas), au-delà de la volonté des hommes, nous avons la ferme assurance que l'auteur de la création, Dieu, est là pour faire régner sa justice sur tous, sans distinction aucune. Alors attention, les yeux du créateur sont sur nous et le créateur intervient toujours en temps favorable. Gare à chacun de nous. Réfréons nos pulsions dévastatrices, car il est à retenir que nous sommes toujours débiteurs, dans le temps, des actes que nous posons. Recherchons l'amour du créateur, du prochain, nous accèderons à cette paix effective que lui seul peut donner. Que Dieu bénisse le chef de l'Etat, qu'il bénisse tous les dirigeants du Congo, qu'il bénisse le peuple congolais, qu'il bénisse le Congo.

ITOUA EKAMBA
ELOMBE

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL - DE REDUCTION DE CAPITAL SOCIAL

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du seize février deux mil seize, enregistré le dix-huit février de la même année, Folio 023/4 n° 129, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire «G.D.K SERVICES, Société A Responsabilité Limitée», au capital de 1.500.000 F. CFA dont le siège social est situé à Pointe-Noire, zone industrielle, dans l'enceinte de la foire. Aux termes dudit procès-verbal, les associés ont décidé de:

- Transférer le siège social anciennement établi à Pointe-Noire, zone industrielle, dans l'enceinte de la foire, désormais à Pointe-Noire, à proximité du bureau Veritas, zone industrielle de la foire;
- Réduire le capital social de 1.500.000 Francs CFA à 1.000.000 Francs CFA.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 23 février 2016, sous le n° 16 DA 243.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU
Notaire

Journée internationale de la femme

L'implication des femmes est sollicitée, pour une élection présidentielle sans heurts

L'humanité a célébré, le 8 mars 2016, la 106^e journée internationale de la femme. Pour marquer cette célébration, la République du Congo, par le biais du Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a organisé, lundi 7 mars 2016, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, une journée de sensibilisation des femmes et des filles sur la tenue des élections apaisées au Congo. Ouverte par Mme Catherine Embondza-Lipiti, ministre de la promotion de la femme, cette journée a rassemblé de nombreuses femmes venues des administrations et structures publiques, des confessions religieuses, d'associations féminines, des étudiantes et des élèves.

Instituée par l'assemblée générale des Nations unies, en 1977, pour créer les conditions d'égalité entre l'homme et la femme, la journée internationale de la femme est célébrée à différents niveaux, sous plusieurs thèmes. Au plan international le thème retenu cette année est: «Planète 50-50 d'ici 2030: franchissons le pas pour l'égalité des sexes». Au niveau continental, en Afrique, le thème est: «2016, année des droits de l'homme en Afrique, avec un accent particulier sur les droits de femmes». Et, enfin, au plan national, le gouvernement a choisi un thème en lien avec l'actualité politique: «Le rôle de la femme dans le maintien de la paix en période électorale: enjeux et perspectives». A cette occasion, lors de la conférence-débat, M. Ibrahima Traoré, représentant le système des Nations unies au Congo, a rendu public le message du secrétaire général de l'Onu aux Nations du monde. C'était en présence de Mme Marie-Charlotte Fayanga, ambassadeur de la République Centrafricaine et doyenne du corps diplomatique. Le Congo étant en période électorale, il a paru important de sensibiliser la gent féminine sur le rôle que la femme peut jouer dans le jeu électoral. Plusieurs thématiques liées au respect des droits fondamentaux des femmes et à l'éducation des

filles sur les sciences, les T.I.c (Technologies de l'information et de la communication) et leur autonomisation ont été développées. Ces thématiques aideront, sans nul doute, ces dernières à comprendre et à mieux jouer leur rôle d'épouse, de mère et de conseillère, au sein des familles et de leur entourage, pour des élections apaisées au Congo. Pour la ministre de la promotion de la femme, cette sensibilisation vise à préparer les femmes et les jeunes filles à la tenue d'élections apaisées dans notre pays. Ainsi sensibilisées, elles seront toutes des relais au sein de leurs familles et de leurs communautés. De manière spécifique, il s'agit de renforcer le leadership des femmes et leur participation dans la consolidation de la gouvernance électorale. Par ailleurs, a-t-elle poursuivi, au plan international, les questions relatives à la gouvernance électorale ont été identifiées comme actions prioritaires clés dans la mise en œuvre sensible au genre du programme post-2015. Au plan continental, l'Union africaine a, pour sa part, déclaré 2016, année des droits de l'homme en Afrique, avec un accent particulier sur les droits des femmes. L'effectivité des droits civils et politiques est donc fondamentale, pour accélérer la mise en œuvre de l'agenda



Mme Catherine Embondza-Lipiti



L'assistance.

2063, programme de développement pour l'Afrique. Au niveau sous-régional, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (C.e.e.a.c), pour aider les Etats membres, a initié le projet sur l'implication des femmes dans les processus électoraux dans les pays membres de la C.e.e.a.c. Dans son message rendu public par M. Ibrahima Traoré, le secrétaire général de l'Onu dresse un tableau toujours alarmant de la situation des femmes dans le monde. En effet, pour le secrétaire général de l'Onu, «dans les régions pauvres dans le

monde d'aujourd'hui, les femmes risquent encore de mourir en couches, alors que la mortalité maternelle fait partie des nombreux dangers évitables. Des bébés de sexe féminin subissent, trop souvent encore, des mutilations génitales. Des filles sont attaquées en chemin, à l'école. Des corps de femmes deviennent des zones de bataille pendant les guerres. Des veuves marginalisées s'appauvrissent», s'insurge-t-il. Pour résoudre, définitivement, le problème, Ban Ki-Moon suggère une seule façon, celle de donner aux femmes les moyens de devenir les «agents du changement». «Pendant plus de neuf ans, j'ai appliqué cette

philosophie à l'Onu. Nous avons brisé tellement de plafonds de verre que le sol est jonché de tessons. Nous balayons les hypothèses et les préjugés du passé, afin que les femmes puissent franchir de nouvelles frontières», a-t-il lancé. Une quarantaine d'années après l'institutionnalisation de cette journée, dit-il, le déni des droits des femmes et des filles est toujours d'actualité.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

A.v.d.m (Association des aveugles vision de demain)

«Nous demandons au gouvernement de ne pas avoir pitié de nous, mais de prêter attention à nous»

Depuis la fermeture du trafic fluvial entre Brazzaville et Kinshasa, les deux capitales les plus proches du monde, l'A.v.d.m (Association des aveugles vision de demain), que dirige Obangu Mbola, a lancé un cri d'alarme aux gouvernants, particulièrement au Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité de se préoccuper de la situation des personnes malvoyantes. C'est ce qu'annonce Lambert N'laba, porte-parole de l'A.v.d.m, évoluant au secteur du beach de Brazzaville, dans une interview qu'il nous a accordée.



Lambert N'laba.

* Qu'est-ce qui vous a poussé à vous adresser à la rédaction de La Semaine Africaine?
** Depuis la fermeture du trafic fluvial sur les deux rives du fleuve Congo, notre situation devient compliquée. Compte tenu de notre réalité de vie sociale, au niveau de notre pays. Il y a le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité qui s'occupe des personnes vivant avec handicap. Nous avons rencontré les dirigeants dudit Ministère, depuis la fermeture du beach de Brazzaville. Nous sommes à la traîne. Avec le peu de moyen qu'on avait, nous allions à Kinshasa, acheter de la marchandise à revendre à Brazzaville. Mais, depuis la suspension

du trafic entre les deux pays, nous sommes tombés dans une situation d'extrême précarité.
* Quelles sont les démarches que vous avez déjà entreprises?
** Nous avons sollicité une audience à Madame le ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. Elle nous a renvoyés auprès de Monsieur Tombi, le directeur général des personnes vivant avec handicap. Mais, le jour de l'audience, le 29 juillet 2015, nous avons été reçus par le directeur de la réadaptation, qui nous a demandé de rédiger une demande et de lister les noms de tous les membres de l'association. C'est ce qui fut fait, le 31

juillet. Le 6 octobre, le directeur de réadaptation nous fait savoir que le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité n'a rien pour nous prendre en charge. Il nous a donné 20 cahiers de 96 pages et une somme de 3000 F. Cfa, pour 20 familles. Nous avons été frustrés. Nous pensions que Madame la ministre pouvait réagir, mais dommage, rien n'est fait, jusqu'aujourd'hui. Or, nous sommes des parents et nous avons nos familles en charge. Quand nous avions notre activité, nous nous prenions en charge. Aujourd'hui,

nous sommes abandonnés à notre triste sort. Nous avons, également, fait des démarches en direction du maire de Brazzaville. Arrivés sur les lieux, nous avons échangé avec la directrice qui nous a demandé de rédiger une demande d'audience et une lettre de demande d'aide financière. Le jour de l'audience, la directrice nous a fait savoir que la mairie n'a rien et on nous a renvoyés auprès de Monsieur Hugues Ondaye, qui, autrefois, travaillait à la mairie. L'audience n'a jamais été accordée.

* Avez-vous un message à l'endroit du gouvernement?
** Nous demandons au gouvernement de ne pas avoir pitié de nous, mais de prêter attention à nous. Nous sommes des personnes qui ont des droits et nous avons besoin de vivre comme toute personne normale. Certains de nos membres ont été abandonnés par leurs familles. Ce sont ces situations difficiles que nous vivons. C'est pourquoi nous lançons un cri d'alarme à notre maman: si Madame le ministre de la solidarité ne nous prend pas en charge, qui d'autre peut le faire?

Propos recueillis par Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47
Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU, Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication: Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
01 116 63 33
Saisie&Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94 / Pointe-Noire: Tél: 05.557.78.71 / 06.655.80.03 / 05.553.16.93
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros
Expedié:	23.400	182 Euros
1 an	Retrait sur place: 31.200	Autres pays d'Afrique: 96 Euros
Expedié:	46.800	192 Euros
		Europe: 96 Euros
		192 Euros
		Amérique-Asie: 100 Euros
		200 Euros

France, Afrique

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ISP imprimerie Saint-Paul
S.A. au capital de 24.250.000 F.CFA - INCEM N° 11134427 - N°U 12100711000576163
Séq. social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur
B.P. 239 - Tél: (06 242) 06 672 48 27
E-mail: raprizzo2008@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.
Pour de plus amples renseignements: Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Collaboratrice: Elisabeth NTSONI
Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67
Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

GX INTERNATIONAL

• Express National International
• Fret Aerien & Maritime
• Douane & Transit
• Logistique

Notre devise: ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire: Rond point Kasal (face au ccf) / (+242) 05 901 02 38 / 05 550 10 75
Brazzaville: 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie) / Tel: (+242) 05 550 10 71 / 05 550 10 78
Nos partenaires: UPS, SAP, etc.



**Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc du marché**

AVIS DE SELECTION

Sélection internationale ouverte n°3/BEAC/DGE-DIT/SIO/CC/2016 du 08 février 2016 pour l'assistance dans la mise en place d'une infrastructure de gestion des identités, des accès et de centralisation des logs.

Dans le cadre de son plan de réforme et de modernisation, la BEAC souhaite s'arrimer aux meilleures pratiques internationales en matière de sécurité des systèmes d'information, de télécommunications et sur le plan de continuité d'activité et hisser ainsi la BEAC aux normes, en mettant en place une infrastructure de gestion des identités, des accès et de centralisation des logs.

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de

gestion des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, 736, Avenue
Monseigneur Vogt
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM,
14e étage, Porte 14.12
B.P: 1917, Yaoundé- CAMEROUN
Tél.: (237) 222 23 40 30; (237) 222 23
40 60 Poste 54 12 ou 5341
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection

devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 24 mars 2016, à 12 heures.

**BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE**
Services Centraux, 736, Avenue
Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15e étage, porte 15.01
B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts, le jeudi 24 mars 2016, à 13 heures 00, et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 9 Février 2016

Le Président de la Commission ad hoc.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93;06.664.83.17; 05.522.06.60;
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE ECLAIR D'AFRIQUE

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 77 de la rue Lékana (Moungali)

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 23 Juin 2015, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpila, la même date, sous Folio 110/14, n°1464, il a été constitué une société dénommée: «SOCIETE ECLAIR D'AFRIQUE», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 77, de la rue Lékana (Moungali);

Objet: Matériel de Construction, Quincaillerie, Electroménager, Electricité, Bétonnière, Friperie,

Meule Maison et le bureau;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 15 B 5946;

Gérance: Monsieur RAZA SABIR est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la loi.

Pour insertion,

**Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA**

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE

Boîte postale: 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64/222 94 49 52 - Fax: 222 94 51 81
Pointe-Noire
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert d'un acte en la forme sous-seings privés contenant DECISION DU CONSEIL de la société «SINOTRANS (HK) LOGISTICS LTD», associée unique de la société «SINOTRANS CONGO BRAZZAVILLE-SARLU», en date, au siège de ladite société, du premier (1^{er}) février 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 17 février 2016, folio 031/36, n° 1564 et déposé au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 12 février 2016, enregistré même ville et date, folio 031/45, n° 1563: - La Nomination de Monsieur KONG BIN, de nationalité chinoise, en qualité de NOUVEAU MANDATAIRE (Gérant - Directeur Général) de la société «SINOTRANS CONGO BRAZZAVILLE-SARLU», pour une durée de DEUX (2) ANS, venant en remplacement de Monsieur LI Yang, ancien Mandataire (Gérant-Directeur Général) de ladite société. Comme conséquence dudit changement, les STATUTS de la société «SINOTRANS CONGO BRAZZAVILLE-SARLU» ont été MIS A JOUR suivant acte authentique

portant STATUTS MIS A JOUR reçus par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 12 février 2016, enregistré même ville, le 17 février 2016, folio 031/42, n° 1560, ainsi que ses annexes.

Mention Modificative de l'immatriculation a été portée dans le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 25 février 2016.

Le dépôt de la DECISION DU CONSEIL portant Changement de Gérant a été enregistré à la date sus-indiquée, sous le numéro 16 DA 257 et celui des STATUTS MIS A JOUR suite au changement de gérant, même date, sous le numéro 16 DA 258.

Ainsi donc, la société «SINOTRANS CONGO BRAZZAVILLE-SARLU» demeure ainsi toujours immatriculée, à la date du 25 février 2016, sous le numéro: R.C.C.M. C.G./PNR/14 B 536.

Pour insertion,
**Maître François Den
LOUBOTA**

ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE BRAZZAVILLE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
AMBA	30089/4/10	2010
AMBOULOU Alain	30473/4/05	2005
AMPION Norbert P/C AMPION dit Léonce	30277/4/05	2005
ANSI Christian	30473/4/05	2005
ASSANGA	30473/4/05	2005
ASSINATA	30089/4/10	2010
ATA MAMBOU Odette	30089/4/10	2010
Ayant droits de feu NDAKOU Véronique	50034./85	1985
Ayant droits de feu NGOMBO Christie	50034./85	1985
Ayant droits du feu ANGUIM-BOU-MOUANDA	50034./85	1985
Ayant-droits de feu FOUANIKIS-SA Anne Marie	30567/4/10	2010
Ayant-droits feu KINZOUNGANI Tarys Aimé	30298/4/06	2006
BAFOUKIMISSA Bathy	30567/4/10	2010
BAHAMBOULA Cécile	80135/4/96	1996
BAHAMBOULA Firmin	80135/4/96	1996
BANTSAMESSO Véronique P/C de YIKA	50034./85	1985
BANZOUZI Georgette	30373/4/05	2005
BATSIMBA Varcellin	80135/4/96	1996
BAVOUKANANA Bertrant Etienne	30449/4/10	2010
BAZIKI MOUNDELE	80135/4/96	1996
BIANGANGOU	30373/4/05	2005
BIATOUARI LIZ (Enfant)	30567/4/10	2010
BIDIE Omer	80135/4/96	1996
BIKOUTA Brice	80135/4/96	1996
BIKOYI Suzanne	80135/4/96	1996
BILEKOLO Geneviève	80135/4/96	1996
BIMBENI Charlotte	30567/4/10	2010
BITOUKA Avarde	30567/4/10	2010
BOKASSA Eude Maurice	80135/4/96	1996
BONGO NZORA	30089/4/10	2010
BOUESSO Rodney	30567/4/10	2010
BWASSA MALEMBA	30449/4/10	2010
CHAMBA Patience	30089/4/10	2010
DIAMONEKA Dominique	30567/4/10	2010
EKOUNGOULOU Noëlle	30089/4/10	2010
ELENGA Rudy	30089/4/10	2010
ENDZENGA Sylvie	30089/4/10	2010
ETOU Aurelien	30473/4/05	2005
FILAKEMBO Gaël	30449/4/10	2010
GANKOUA Gérald	30298/4/06	2006
IBARA Euloge	30473/4/05	2005
IGNE Marie	30473/4/05	2005
ITO WANGANANDE Antoinette	50034./85	1985
KAYA Thérèse	50034./85	1985
KIKONDA Jacqueline	80135/4/96	1996
KIKOUBAKA Max Roger	30298/4/06	2006
KITOKO Francis	30567/4/10	2010
KOLELA Yvonne	80135/4/96	1996
KOUAKOUA Blaise	50034./85	1985
KOUBOUANA Suzanne	30373/4/05	2005
KOUHOUNA Rochine	30449/4/10	2010
KOUYANGANA Marie	30567/4/10	2010
LITOUKOULOU Doris	30567/4/10	2010
LOUBAKI	30567/4/10	2010

LOUHOUNOU Freddy	30474/4/10	2010
MABELA Alida	30474/4/10	2010
MABONZO MENGA Armel	30474/4/10	2010
MABOUNDOU Emile	30373/4/05	2005
MAHOUKOU KOUKA Albert Smeth	50034./85	1985
MAKABIDI KANGOU	30474/4/10	2010
MAKALAMBA Regina	30449/4/10	2010
MALANDA MATONDO	80135/4/96	1996
MALELA Belonne	80135/4/96	1996
MAMBOU Lili	30089/4/10	2010
MAMPOUYA Jean Médard	30474/4/10	2010
MANTETE Albert	30373/4/05	2005
MASSOULOU	30373/4/05	2005
MATINGOU Rodrigue	30373/4/05	2005
MATONDO Julien	80135/4/96	1996
MATONDO NINGA	30089/4/10	2010
MATOUFOUENI Antoinette	30373/4/05	2005
MAYALA	30373/4/05	2005
MBEMBA Sylvie	80135/4/96	1996
MBON Joseph	30473/4/05	2005
MBOUANA Edouard	80135/4/96	1996
MBOUNGOU Firmin	80135/4/96	1996
MIASSOUEKAMA	30373/4/05	2005
MIENANSA	30373/4/05	2005
MILANDOU Hélène	80135/4/96	1996
MILANDOU Marcel	80135/4/96	1996
MINKALA Dieuveil	30474/4/10	2010
MOUAMBA Constance	50034./85	1985
MOUAMBA Jean Pierre	50034./85	1985
MOUANGA Symphorien (Enfant)	30567/4/10	2010
MOUKONGO	30373/4/05	2005
MOUNDILOU Anne Marie	80135/4/96	1996
MUYEKA MUKEMBE Laurentine	30277/4/05	2005
MVOUENZE	80135/4/96	1996
MVOUMA André	30567/4/10	2010
NDZILA Angélique	50034./85	1985
NGAKOSSO Nadège	30473/4/05	2005
NGAMPOUO Jean Patrice	30473/4/05	2005
NGOMBO Léonard	50034./85	1985
NGOMBO Sylvestre	50034./85	1985
NGOUALA Jamy	30473/4/05	2005
NGUIDOU	30373/4/05	2005
NKOUNKOU	30373/4/05	2005
NKOUSSOU Yolande	80135/4/96	1996
NTOTO MAKIADI	30473/4/05	2005
NTSOUZA	30373/4/05	2005
OBONGO Léon P/C OBONGO Abidel	30277/4/05	2005
OFFICE Médard	30473/4/05	2005
OKANA Nadège	30473/4/05	2005
OKEMBA Trésor	30089/4/10	2010
OKOUASSA Martin P/C de feu	30277/4/05	2005
OMBO Zéphirin		
OKOUNA Joline	30473/4/05	2005
OLIA Fifi	30089/4/10	2010
PELEKA Marie	80135/4/96	1996
POUMA Timothée	30089/4/10	2010
SONGA Joseph	80135/4/96	1996
TSIETE Hélène	80135/4/96	1996
TSIETE Raïssa Estelle	80135/4/96	1996
VOSSO Charlotte	30089/4/10	2010
WAYINOUE Noëlle	30567/4/10	2010
WAZENGOLOMIO Pruneila	30089/4/10	2010
YIMBI Antoinette	80135/4/96	1996
YOULA Yves Ernest	50034./85	1985

ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE POINTE-NOIRE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
ADEKPEDJOU NAFIOU	130588/2/09R1	2009
AKO Edoe	130726/04/07R14	2007
AKOUALA Guy Enis	130237/5/07R11	2007
ALIOU LAWAL	130586/01/06R10	2006
ALONGO Bertin Levy	130752/03/09R14	2009
ANDZIBA Alain Careme	130678/1/09R11	2009
AYELI Albertine	131102/4/01R2	2001
BABOUTANA Jean Patrick P/C BABOUTANA Giscard (décédé)		2009
BAFOUANA Gilbert		2009
BAKAKIDILA Jeanette; BABOUANA Josée	130704/4/04R4	2004
BAKALA Guigella	130158/1/09R11	2009
BAKISSOLO Chyme	130129/4/2006R11	2006
BALONGANA MFOUILOU Eddy Ross	19034/2009A	2009
BALOU Christophe Jean D. ayant droit de A.D FOUITY Grace	130632/4/09R14	2009
BANGUI OKEMBA	130349/03/2009A	2009
BANTSIMBA Léonie	130628/1/09R11	2009
BARTOLOMEN ZAU Manuel	130691/6/09A	2009
BASSOUKIDI Françoise	13119/4/2009R14	2009
BATATOUKA Omer	130846/4/09R14	2009
BATCHI André	13509/4/98	1998
BATCHI Guillaume	130212/2/06A	2006
BATCHI Jean Maurice	131023/04/06R8	2006
BATEKIDILA Jean Claude	19040/09R1	2009
BAYIDIKILA Liny Roland	130448/04/07R11	2007
BAYONNE Louvange	131069/4/05R8	2005
BIKAKOUDI GABRIEL	130416/4/06R8	2006
BIKOUMOU Pierre	130182/2/06A	2006
BIPOUMBA Rêche	1017/4/07DLS	2007
BISSEYOU BAKALA Daniel	130682/01/09R14	2009
BOUANGA Natacha	130140/4/04A	2004
BOUBOUKOULO Celestin	19031/07R1	2007
BOUEBENA Alexandre	130440/1/09	2009
BOUITY Audreley	130308/4/05A	2005
BOUKONGOU KOMBO Kevin	22009/7/DLS	2007
BOUKONZO NIAMA Delphine	13084/04/04R3	2004
BOUNGOU PEMBE Flore	130666/4/09R11	2009
BOUNGOU RIP Albert P/C	130741/4/05A	2005
MAMPASSI MAMPASSI MAM-BIMBI	131055/1/2005	2005
BOUSSA Jean	130834/4/09R8	2009
BOUSSAMPINOUS Gildas	130187/05/06R11	2006
BOUTILA Alexandre	130222/1/06R10	2006
DASYLVA Albert Victor		2009
DEBLOCK Hortense	130528/2/09R14	2009
DEFI CONGO		2006
DIABAKANA Adrien	19124/07R11	2007
DIAMPASSI Fiston		2006
DIKANTSA Sandrina	130403/04/06R1	2009
DIMI Christian	131022/02/06R1	2006
DOUMA Rochelin		2006
DZINGA RAYMONY Jofrin	22021/06/NK	2006
EBIOU MPIENIN Aimé	130224/1/06R13	2009
Enfant KOUTNA Noel	19065/05/R7	2005
ESSAMI NGUEKEGNI		2005
ESSEY Yves David	19001/2005	2006
Essongo Merveille	130200/1/06R10	2009
ETS ADISON	130772/1/07C	2007
EVANGELITA Bienvenu		1998
FAGBEMI Ismael	13596/92	1992
FOUTI Marie		2009
FOUTOU Mireille	130333/4/09R14	2009
GAMBOMI OMBOLA	130533/4/2009R14	2009
GIOMI HARIRI	14004/09R1	2009
GIOMI HARIRI	14003/09R1	1998
GNENGUEDE Fidèle	13718/1/98	2003
GNETE Laurent P/C NZONDO Lutin Gerald	130373/4/03/R4	2009
GOLF CLUB DE DIOSSO	130560/2/09R1	1998
GOUMBA Emmanuel	13076/2/1998	2009
GRAND GARAGE	130818/1/2009R5	2007

HOUZARD	130799/1/07R11	1996
IBRAHIM Ismaila Radji	13407/2/96	2009
ILOUMI Parfait		2007
ITOUA Bruno	130526/4/07R11	2006
ITOUA Guy William P/C NGO-MA Stève	130257/04/2006R11	2009
KABA ANDZAGA Paul	130471/4/09R13	2009
KAMPALI Orsivane		2004
KANGA Rufin	130094/4/04R5	2009
KENKONDA Prince	130258/1/09R5	2005
KETTO Edgard Florent	130444/4/2005R9	2009
KIMBATSA Parfait P/C KIM-BATSA Parfaite	130762/4/2009R14	1998
KIMPOLO Bertin	13489/1/98	2009
KIONGA JOSEPH		
KIPOUTOU Rosalie	130331/04/2007R11	2007
KISSANGOU Juliëne	130179/01/09R14	2009
KODIA Daniel	130469/5/2006	2006
KOITA Mamadou S/C GUISSÉ MACKI	130419/4/06R11	2006
KOMBO François	13025/4/1998	1998
KONDI Christian S/C NZEMBA Jean	130249/3/06R5	2006
KOUBEMBA Jovely	130705/4/08R14	2008
KOUKETO MBOUKOU Marcel P/C KOUKETO MBOUKOU Laurcia	130030/4/2006R11	2006
KOUKOUENDISSA Roger	130975/4/2007R8	2007
KOUMBA Eugene ayant droit de BAYENDA	130288/4/2005R4	2005
KOUMBEMBA DIAZABAKANA	130282/4/04R4	2009
KOUMBA Alias		2004
KOUNKOU PEPA Serge	130485/1/2009R11	2009
KOUNONG Nicole	130493/04/07R11	2007
KOWAN Sylani	15007/09R1	2009
LASSY PANDI François	130631/2/2006A	2006
LEKOHA-NDZOUNGOU	130592/4/2009R14	2009
LIHANDZOU Freddy	130106/4/2006R10	2006
LIKIBI	19033/06R1	2006
LOEMBA Darya	19011/05R10	2005
LOEMBA Didier Flavien	130050/4/07R11	2007
LOEMBA Léontine	130094/04/07R11	2007
LOEMBET Née DONA François	130121/03/09R14	2009
LOEMBET NIMI Samarrange		2009
LOMBET Judicaille		2009
LOMBET Nucia		2009
LOUBAKI Michel	1016/01/05	2005
LOUKAYA Naser	130481/01/05R1	2005
LOUKOMA Elie		2009
LOUMBOU Jonas	130504/1/09R14	2009
LOUMINGOU Marcelin		2009
MABELE KONGO	19086/06R10	2006
MABIALA Bernard	130499/4/09R15	2009
MABIALA PAMBOU Bertinie		2009
MABIALA Vincent	13740/1/97	1997
MACKAYA Doliveira		2009
MADZOU GATALI Sylvain	130363/4/06A	2006
MADZOU Laure	130476/4/09R14	2009
MAFOUTA Colette		2009
MAHANGA MBOUMBA Dean	1004/4/96	1996
MAHOUGOU Lydie Nicol	130759/4/07A	2007
MAHOUGOU MAKAYES	1311033/4/06R8	2006
Maitre Clotaire INKIRA P/C DZALAMOU Landry (DCD)	130603/4/09R14	2009
MAKANGA PANDY		2009
MAKAYA Alain Paul		2008
MAKAYA LOUBOTA		2006
MAKAYA SOUNGOU Charlotte	130954/04/06R8	2006
MAKITA Samuel	130202/04/2006	1998
MAKONA MASSANGA Solange P/C MAKONA EPEDE Yves	13184/1/98	2009
MAKOSSO Amedée	130656/2/09A	2004
MAKOSSO SAFOU	130365/4/04R5	2009
MAKOSSO Yanick		2009
MAKOUNDI Habib Vijoy	130478/1/09R13	1998
MALEMBE Agnès ayant droit de NSONGO Daniel	13156/4/98	2006
MAMAYE Carine	130853/3/06R1	2009
MAMBOU Félicien	130694/3/09R8	2007
MAMOUNA Adrien	130634/1/07R11	2003
MANANGA Jean Paul P/C MA		

ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE POINTE-NOIRE

NANGA TSISSA Christelle	130838/04/03R4	2009
MANDENGANI Bernard		2006
MANDZILA NGOUATSILA	130452/04/06R13	2007
MANGAYI Danah	130027/4/2007A	2007
MANGOFO Jean Marie	130406/04/07R5	2004
MANOUACH Ahmed		2006
MAPAKOU Florentin	130618/4/06A	2007
MASSALA Louis Richard P/C		
MASSALA MAPATA Louicresse	22011/07/NK	2009
MASSEHO Suzanne	130161/4/09R11	2001
MASSOUKOU Jean Marie	1002/01	2007
MASSOUMOU Durand J.Baddy	130435/1/07R8	2006
MATANGO Abel	19117/06R1	2009
MATOKO Julien		2009
MATONDO Née BAO NATILA Bernadette		2009
MAVOUNGOU Laudia	130166/02/09R1	2006
MAVOUNGOU TOUKOULA	130602/03/2006R1	2009
MAYOUNGOU Jean Paul	130029/4/09R11	2009
MBAMA MAKITA	19074/09R1	2005
MBEMBA Antoine	19062/05R1	2009
MBIMI Marcel P/C NTAMBO MPONGO	130812/4/2009	2009
MBITSI Chris Yann F	130780/01/09C	2009
MBOUMA	130350/2/09A	2009
MBOUSSI Bertrand	130290/01/09R1	2006
MBOUSSOU Alphonse	131035/4/06R8	2003
Me KANGOLET Dominique P/C AD ESSOUNGA Maurice		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD DAYAMA Christ Hilaire		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD EBALE Raymand		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD MASSALA Christian Naph-talie		2007
Me KENGOLET Dominique P/C AD TCHIBOUELA Marie Jeanne		2009
Me KENGOLET Dominique P/C MILOKI Mick Delicath	130714/3/03R1	2009
MEKAB Rossy	130268/4/09R14	2009
MIABDEDIKISSA Raymond	130773/4/07R14	2007
MILANDOU Clovis	130055/4/09R11	2006
MILANDOU Jocelyne	130736/4/2009R11	2007
MISSIKOU Joseph	19053/2009R1	2009
MITSINGOU DINGA KOUMBA	1018/2/06	2009
MOUANDA Alain		2006
MOUANDA BONGA Brice	130635/4/2009R16	2009
MOUANDA Cécile	130417/2/09R5	1997
MOUANDZA Alain	130086/4/07R5	2006
MOUANDZA IBATA	130210/1/06R11	2005
MOUANOU Bosco	19001/07A	2007
MOUAYA Gabin		2006
MOUFOUMA Anouchka	130794/4/09R11	2005
MOUKAMBOU Michel	130441/04/06R11	2007
MOUKENGUE MAUKOUIKA	130053/3/09R11	2009
MOUKOKO MFOUTA P/C NDENGUE	1011/4/07DLS	2004
MOULENDE Jean B	130060/2/06R12	2009
MOUNGO Née TSIAHOU Cathé-rine		2006
MOUPITI Willy	130624/4/07A	2009
MOUSSAKANDA Felix	1020/4/06	2006
MOUSSITOU MAVOUNGOU	1005/2/05CCAPN	2006
MOUSSITOU MONIO	130543/1/2007A	2009
MOUSSOKI Lambert		2009
MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA SIMBOU Chyldrelle	130462/4/04R4	2009
MOUTSOUNGOU Giscar	1300358/1/2009A	2009
MOUYABI Patrick	130634/4/2006R5	1995
MPAMANGA Jean René	130410/4/09R11	2005
MPASSI SOUNDA Patrick	130205/4/06R11	1998
MYEKELE Benjamin	130723/9/06R1	2009
NDEBEKA Joachim	130139/01/09R5	2009
NDINGA Alexix	130522/3/09R1	2009
NDJIMBI Anick		2009
NDJOLI EPELE	130695/4/09R5	2004

NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI	60059/1/1995	2009
NGADALOKI Glody	19030/2005	2009
NGANGOUE Gualbert	13738/3/98	2009
NGASSAKI OKOMBI	130595/1/2009R14	2006
NGOMA André		2005
NGOMA Arnaud		2009
NGOMA Elise Dorcas		2007
NGOMA Eugène Bertrand	130486/4/04R1	2005
NGOMA François		2009
NGOMBI Josephine	130469/03/09R1	2009
NGONDO KISSALA Virginie	130488/09R11	2009
NGONGO YNAMA Therèse	130879/4/06A	2009
NGOUADI Christino	19009/2005R11	2009
NGOUALA Judicael	130567/2/09R1	2005
NGOUMA Dimitri		2005
NGOYI MAKITA Giscard	19113/05R1	2003
NGUEBO Blanche	130549/1/2009R16	2009
NGUIMBI Berthe		2007
NIAMBI Joseph		1992
NKOUKA Roger		2009
NOMBO Bernard		2005
NTALOU Alphonse	130041/2/05R11	2006
NTANA Jean Marie	130453/04/05R8	2006
NTATILA Phillipe	130031/1/03A	2007
NTINOUE Françoise		2007
NZAMBILI Thierry Yvon P/C NZAMBILI TCHIERCHINEL	130243/5/2007R1	2009
NZAOU Basil P/C NZAOU Luc Hugore	13877/4/92	2009
NZINGA BAZA MOULOUN-GUI		2009
NZOUSI Alphonse P/C Enfant THIEBO LOAKA Abigael	130242/4/05R8	2009
OBOMBI Justine P/C GOMA Giscard Gloire	19008/06A	2006
OKANA LIKIBI		2009
OKOULA TSONGO Privat		2006
OLOUSSOKPE MOUCHARAF P/C Nana OLOUSSOUKPE	130353/1/07R10	2006
OMBA OTCHOUDI	130346/4/09R14	2007
ONDONGO Gabriel	130719/5/09R5	2007
OSSERE ONDONGO	130618/4/2009R11	2005
OWALI Schiller	130007/4/2009R11	2007
PADIE Née Julbert Cécile	130226/3/2006	2007
PASSY Donatien	130705/8/09R1	2009
PEMBA Chantal	130967/4/06R7	2007
POATY Delphine	131017/4/06R8	2008
POUNZOU Albert P/C KAYA Pierre	130704/1/2007R11	2009
RAMADAN Kalil	130625/4/07R5	2004
SAAB Ahmed	15113/05R1	2009
SACRAMENTO Jean	130515/2/07A	2009
SAFOU HUGUES	130572/4/07R14	2006
SAMARITI	130149/5/09R1	2009
SAMBA BAKEKOLO	130473/3/07R10	2009
SEHOLO Lucien Hervé	130498/1/08A	2009
SERVICES PLUS P/C MAYANDA	130064/2/09R1	2009
SOBELE Honorine	130361/4/2004R6	2009
SOUAMINIMA Franck	130807/4/09R11	2006
TATY Ernest		2006
TATY TSIFOUNGA Prince	130625/4/2006	2006
TCHCAYA Lauraine		2009
TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine	13856/4/09R11	2009
TCHIBINDA MOUSSAHOUYI Jean Claude	130404/1/09A	2009
TCHICAYA TANGOUE Pacome		2005
TCHIKAY Blyonne		1997
TCHIKAYA ZINGA Julia	130471/4/06R10	2006
TCHIOLO AMELIA	130981/4/06R11	2006
TCHITEMBO François		2006
TCHITEMBO Jean Rodrigue		2006
TENGO Cleve	130463/4/07R9	2009
TJE	130787/4/09R15	2007
TSAMBI Marcel	19090/2005R12	2009
TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI	60075/4/97	2005
TSIMBA NIMI Florian Aimé	131008/1/06	1997
YOKA ETOUMOU Rock	131019/04/06R8	2006
ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand	130722/04/2006R13	2006

Livre

«Franklin, l'insoumis» (La Doxa) présenté à Paris

L'ouvrage collectif «Franklin, l'insoumis» (La Doxa) a été présenté au public, ce samedi 5 mars 2016, en présence de dix des quatorze co-auteurs. La cérémonie s'est déroulée dans un bar-restaurant du XVI^e arrondissement de Paris. La salle semblait trop juste pour contenir le flot de curieux venus assister à la dédicace de cet ouvrage qui rend hommage à l'un des artistes les plus engagés que l'Afrique ait connu. La musique était son mode d'expression, mais l'hommage se fait en littérature. La frontière séparant les deux genres artistiques étant très mince. Les auteurs ont recréé l'univers musical de l'artiste dans la littérature. Ainsi, quatorze titres ont donné naissance à des nouvelles, des essais ou une lettre.

Au cours de la cérémonie, dirigée avec maestria par Dominique Tchimbakala, avec des intermèdes musicaux signés Jackson Babingui, il ne fut pas uniquement question du livre, mais aussi de l'artiste et militant engagé, assassiné il y a 44 ans, à travers les témoignages de trois personnes qui l'ont connu: Clément Ossinondé, Pierre Ebouindit et Maxime Ndébeka. Ces deux derniers ne s'étaient plus revus depuis 1972. Ils étaient avec Franklin Boukaka, peu de temps avant son arrestation et la présentation de cet ouvrage collectif a permis aux deux frères de lutte de se revoir après tant d'années. A travers leurs témoignages, le public apprend que l'adhésion, en 1962, de l'artiste au Parti Communiste Congolais serait à l'origine du changement des contenus de ses chansons. De la rumba, il passe à la musique militante. «Il avait, maintenant, une conscience très aigüe des problèmes liés à la lutte de libération des peuples afri-



Couverture du livre.

cains et congolais», raconte Clément Ossinondé. Cette dimension panafricaine de l'artiste-militant se retrouve aussi dans le projet littéraire. Les quatorze auteurs sont originaires de plusieurs pays d'Afrique (Bénin, Cameroun, Congo, Gabon, Sénégal...). «Cinquante ans après les indépendances, les questions abordées par Fran-



Debout (de g. à dr.): Diakakana Mankessi, Ndèye Fatou Kane, Marien Fauney Ngombe, Aurore Foukissa, Anthony Mouyoungui, Nadia Origo (l'éditrice), Glad Amog Lemra et Arian Samba. Accroupis: Aset Malanda et Patrick Kouoh

klin Boukaka sont encore d'actualité. L'idée, c'est de lui rendre hommage, d'aborder toutes ces questions et surtout, de prendre une dimension continentale dans le projet. Faire intervenir des gens pas que du Congo. Franklin Boukaka, ce n'est pas que de la politique, il y a aussi de belles histoires d'amour, l'émancipation de la femme», explique Marien Fauney Ngombe, l'initiateur du projet. Un projet commencé il y a une année. L'engouement du public autour du livre témoignage de l'intérêt qu'il porte non seulement à celui-ci, mais aussi à l'artiste trop tôt disparu, à 32 ans. La richesse de l'œuvre de Franklin Boukaka n'est plus à démontrer. Un artiste ne meurt pas, dit-on, et ce livre à plusieurs voix continue à perpétuer le souvenir de ce grand fils

d'Afrique. «La cérémonie fut riche en émotions et en savoirs. Franklin Boukaka, quel héritage! Ses amis et frères d'armes étaient aussi là pour lui rendre hommage et témoigner de la richesse de son œuvre», souligne Nadia Origo, l'éditrice du livre, tandis que pour Aurore Foukissa, l'une des co-auteurs, «tout en sonorités, hommages appuyés et signatures effrénées, l'après-midi fut belle et paisible. Les héros ne meurent jamais, hier en a été une parfaite démonstration». Le livre est, maintenant, à la portée de tous, à chaque lecteur de s'en approprier et se faire une idée.

Anthony MOUYOUNGUI

Littérature

Le premier livre de Sylvia Djouob Bokoko publié chez Hemar

Intitulé «Les morceaux d'un rêve» suivi de «Mafouaou», la première œuvre littéraire de l'écrivaine congolaise est déjà sortie en librairie, depuis la fin de l'année 2015. Paru aux Editions Hemar, ce livre dénote le vécu africain.

Sur un volume de 125 pages, Sylvia Djouob Bokoko consacre les 111 premières pages de cet ouvrage à son roman «Les morceaux d'un rêve». Dans les quatorze pages restantes, elle présente sa nouvelle écrite à l'âge de 15 ans, «Mafouaou», grand prix de la nouvelle 1981, décerné par le Ministère sénégalais de la culture. Dans «Les morceaux d'un rêve», l'écrivaine congolaise s'inspire du quotidien pour narrer, avec dextérité, les



La couverture de l'ouvrage.

maux qui empoisonnent l'Afrique. La sexualité non-contrôlée, la perpétuation des croyances d'un autre âge, la privation des droits et des libertés, à l'image de ceux des femmes quotidiennement «marginalisées», sont autant de sujets abordés par cette œuvre de l'esprit. «Tu ne confieras à personne ce qui vient de se passer. L'honneur de la famille passe avant tout. Et d'ailleurs, si ton père qui a, enfin, montré son vrai visage, nous mettait à la porte, peux-tu me dire où nous rirons?», s'interroge une femme, personnage impuissant devant l'inceste (Cf. page 51). «Tu sais que je n'ai jamais travaillé de ma vie. Je ne veux pas mourir de faim ou me réduire à l'état de mendiante. Non, je n'en ai ni la force, ni le courage», lance cette mère sans cœur devant sa fille pourtant prise de force par son père. Odieux. Un inhumain régnant en seigneur dans l'alcôve familiale. «Mais, maman, il m'a violée. C'est pire qu'un assassin, maman!», s'exclame la victime qui fend en larmes (Cf. page 51). Sylvia Djouob Bokoko durcit le ton, pour dénoncer ces scènes de ménage. Simple ras-le-bol? «Les morceaux d'un rêve» est un cri d'alarme. Celui d'une mère (professeur de lettres à l'Université de Paris, en France, et à Marien Ngouabi), soucieuse de l'avenir d'un continent plongé dans l'affliction. Ce trop-plein, l'auteur le déverse également dans sa nouvelle «Mafouaou», somme de ses interrogations sur le mode de vie imposé à la veuve dans nos sociétés.

Écrit dans un style simple, «Les morceaux d'un rêve» suivi de «Mafouaou» est un livre qui se lit d'une traite, comme un roman policier. Dès que les critiques littéraires et les lecteurs l'ouvrent, ils plongent dans l'univers que dépeint Sylvia Djouob Bokoko, invitant tous les Africains à une prise de conscience collective.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Publication

Neil Davis Batchi a présenté ses trois premiers ouvrages

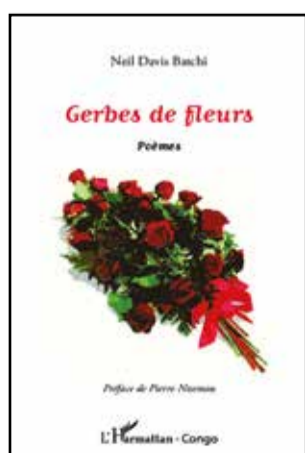
Prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, assurant, actuellement, les fonctions de vicaire de la paroisse Saint-Esprit de Mougali (arrondissement 4 de Brazzaville), Neil Davis Batchi vient de confirmer son appartenance au cercle des écrivains-poètes congolais. En publiant, coup sur coup, aux Editions L'Harmattan-Congo, ses trois premiers ouvrages qui sont tous des recueils de poèmes et intitulés, respectivement, «Des os au cerveau», préfacé par André-Patient Bokiba, «Gerbes de fleurs», ayant pour préfacier Pierre Ntsemou, et «Rose crucifiée», avec la préface de Pierre Ntsemou. La cérémonie de présentation-dédicace de ces trois ouvrages a eu lieu, jeudi 3 mars 2016, au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, à Brazzaville. Rosin Loemba et Ourbano Mbou-Makita, tous deux écrivains et critiques littéraires, ont été les principaux conférenciers qui ont présenté les œuvres poétiques de l'auteur au public constitué, en majorité, de séminaristes et d'invités de divers rangs.



Neil Davis Batchi.

l'auditoire que c'est pendant qu'il était au séminaire qu'il avait commencé à rédiger ses ouvrages qui ont justifié la cérémonie du jour. Dans «Des os au cerveau», 86 pages, publié en février 2013, l'humanité vivant une crise de foi et d'espérance, ce recueil de trente-six poèmes en vers libres est un message d'espoir fondé sur une invite à l'humanisme dans la vérité. Cet humanisme est la puissance libératrice qui doit arracher l'homme à l'esclavage des instincts et à la mort, puisqu'il veut se

Placée sous la modération de Grâce Manima, étudiant en 3^e année de théologie, la cérémonie a permis de dénicher la densité spirituelle et intellectuelle contenue dans l'œuvre poétique de l'auteur. Partant «Des os au cerveau» à «Rose crucifiée», en passant par «Gerbes de fleurs», la poésie de Neil Davis Batchi joue un rôle évangéliste, car distille, avec finesse, les valeurs d'amour, de paix, de tolérance qui devraient constituer le substrat de toute société où l'humanisme serait la norme de vie. Ferme dans sa foi, l'auteur invite aussi le lecteur à croire en Dieu. Prenant la parole, Neil Davis Batchi a fait savoir: «La



cérémonie d'aujourd'hui est une action de grâce, pour moi. Car, Je suis sorti du séminaire avec trois manus-



crits et j'en reviens avec trois livres, le quatrième étant en gestation chez l'éditrice», faisant ainsi remarquer à



sentir aimé et aimer dans la vérité. Si les os symbolisent la mort, le cerveau, cependant, exprime la vie, une vie

qui implique le droit chemin. Quant à «Gerbes de fleurs», publié en décembre 2013 (84 pages), dont la trame évoque un recueil de 36 poèmes en vers libres, en forme d'une phrase, est une invite à la confiance en Dieu. Dans sa conscience de la fugacité de la vie à travers la fragilité humaine, l'auteur se donne le devoir d'exalter la vie, la douceur et la bravoure des hommes. Ainsi, il rend hommage non seulement à ses prédécesseurs, mais aussi à ses contemporains. Au sujet de «Rose crucifiée» (86 pages), publié en novembre 2014, il fait comprendre au lecteur que le poète, non seulement guérit des maux de l'âme, à l'aide des mots, mais qu'il est aussi le héraut de Dieu. La poésie, comme la théologie, se fait au pied de la croix. En contemplant la croix, le poète découvre la beauté de l'amour infini de Dieu pour l'humanité, beauté semblable à celle de la rose. D'où le titre: Rose crucifiée.

Disponibles aux Editions L'Harmattan-Congo ou à la paroisse Saint Esprit de Mougali (Brazzaville), à un prix à la portée de tous, ces trois ouvrages à l'honneur expriment, à n'en point douter, la passion de l'auteur pour l'écriture qu'il tient de son passage au moyen séminaire Saint Jean, où s'exerçant à traduire certaines œuvres de ses prédécesseurs, cela a vu s'éclorre en lui cette passion qui le conduira à publier les ouvrages présentés et dédiés ce jour. «Tout est bien qui finit bien», c'est avec le mot de remerciements de l'abbé Jean François Badinga, vice-recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, que s'est achevée cette cérémonie marquée par plusieurs interventions dans la phase débats-échanges-contributions.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Jean-Didier Elongo à la rencontre de la société savante, des groupements et ordres professionnels

Chef de département de l'équipe de campagne du candidat président Denis Sassou-Nguesso, chargé des relations avec la société savante, les groupements et ordres professionnels, Jean-Didier Elongo était, mercredi 9 et jeudi 10 mars 2016, face aux représentants des centrales syndicales, des syndicats de l'Université, de l'Ordre des avocats notaires ainsi que la société savante, pour présenter le projet de société du candidat de majorité intitulé: «La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble». Des rencontres faisant la plaidoirie, afin de les inciter à voter pour Denis Sassou-Nguesso qu'il estime comme étant le «meilleur projet de la République».

Après avoir mis en œuvre les projets de société «La Nouvelle Espérance» et le «Le Chemin d'Avenir», le Président candidat Denis Sassou-Nguesso propose à ses compatriotes, un nouveau pacte social à travers son nouveau projet de société «La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble». Ce nouveau contrat social est celui qui, selon Jean-Didier Elongo, amènera le Congo plus loin. Voilà comment le candidat de la Majorité présente sa nouvelle initiative politique, sur la base de laquelle il sollicite une nouvelle confiance de ses compatriotes. «La marche vers le développement» comporte six axes majeurs, à savoir: «Mettre les femmes et les hommes au cœur du développement; Conforter le rôle stratégique de l'Etat dans l'économie et dans la sphère sociale; Consolider et pérenniser la croissance économique inclusive par la diversification et les réformes économiques; Préparer les jeunes à l'emploi par la formation qualifiante; Arrimer le Congo au développement de l'économie numérique; Poursuivre les réformes institutionnelles». «S'agissant du premier point, le Président candidat se propose de sensibi-

ment. Dans ce processus, il promet de convertir ceux qui résistent et punir,



Jean-Didier Elongo.



Jean-Didier Elongo (à dr.) présentant le projet.

conformément aux lois et règlements de la République, ceux qui transgressent les interdits; de motiver les uns et les autres à s'investir dans l'œuvre de développement», a expliqué Jean-Didier Elongo. Le deuxième point, a-t-il ajouté, consiste à conforter le rôle stratégique de l'Etat dans l'économie et dans la sphère sociale. A ce titre, «l'Etat continuera à poursuivre la construction des infrastructures de base moderne. Là-des-

le plaidoyer dont je me fais l'honneur de vous adresser. Notre pays, du Nord, au Sud, de l'Est à l'Ouest, est en train de se transfigurer; investir dans les activités productives et stratégiques, c'est-à-dire l'exploitation des ressources naturelles; favoriser l'éclosion des initiatives privées à travers les incubateurs des P.m.e dans le secteur primaire et tertiaire; octroyer les avantages fiscaux aux entreprises; aider aux financements directs et

renniser la croissance économique inclusive par la diversification et les réformes économiques. Cette action s'articule, selon lui, autour de trois axes, à savoir: la consolidation et la pérennisation de la croissance; la levée des obstacles à la croissance et éliminer les goulots d'étranglement; réformer les structures économiques». Le quatrième point de la marche vers le développement est de préparer les jeunes à l'emploi par la formation qualifiante.

tissage se fera en anglais et en français. Il s'agit là, d'un projet ambitieux. J'aimerais que vous soyez les fidèles interprètes de notre candidat qui doit gagner dès le premier tour, non pas par défaut, mais parce qu'il a le meilleur projet de la République», a-t-il laissé entendre. Le sixième point de la marche vers le développement concerne la réforme des institutions qui s'articule autour de grands axes: la réforme de la Fonction Publique et le renforcement et la dynamisation de la décentralisation.



Le projet de société.

Pour Jean-Didier Elongo, «ce point ne souffrira d'aucune entorse, parce que le Président candidat entend initier les jeunes aux métiers, de les faire acquérir les connaissances et les compétences utiles pour

En dehors de ces six axes, le candidat Président se propose d'apporter les réponses aux urgences des temps présents, donner plus d'emplois aux jeunes; améliorer le cadre de vie dans nos villes; faciliter l'accès de tous aux soins de santé; améliorer la desserte des villes et campagnes en eau potable et en électricité; préserver l'environnement au jour le jour et positionner le Congo dans le contexte international actuel. «Il entend consolider les acquis des réalisations déjà faites et renforcer les mesures saluaires au rayonnement de notre pays», a fait savoir Jean-Didier Elongo. Il ne restait plus qu'à ce



Les responsables et représentants des centrales syndicales.

réduire la pression fiscale supportée par les contribuables; rendre effective la nouvelle protection sociale à travers la mise en œuvre des lois instituant le régime de l'enfance en difficulté et celui de l'assurance maladie; contribuer à la création des emplois décents; veiller au maintien ou à l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages; renforcer et moderniser les équipements urbains et l'assainissement de la ville; préserver l'environnement». Au troisième point, «le candidat Président compte consolider et pé-

le développement; de promouvoir la formation professionnelle ou continue dispensée dans les centres de métiers publics ou privés. Le candidat Denis Sassou-Nguesso se propose de mettre 25% du budget national à l'éducation». Arrimer le Congo au développement. Tel est le cinquième point de ce projet de société par lequel Denis Sassou-Nguesso veut arrimer le pays au développement de l'économie numérique. «Il s'agira d'ouvrir, dans chaque Département, les écoles primaires préparatoires dans lesquelles l'appren-

dernier, de lancer un appel à ses invités: «Chers parents, il ne faudrait pas qu'on nous trompe. Le candidat se propose de préserver la paix, l'unité nationale, la sécurité et la stabilité. Sans la paix, rien n'est possible. Soyez les portes étendards de cette politique ambitieuse qui fera du Congo, un pays qui marche vers le développement. Ainsi, le Président candidat nous propose d'aller plus loin ensemble», a conclu Jean-Didier Elongo, dans sa présentation du projet de société du candidat président Denis Sassou-Nguesso.



Les étudiants de l'Université Marien Nguabi.

liser, par tous les moyens appropriés, la population aux valeurs de développe-

ment. Dans ce processus, il promet de convertir ceux qui résistent et punir, sus, notre candidat est le vôtre je le souhaite et je l'espère. C'est même ça

indirects des P.m.e et P.m.i pour créer les emplois et juguler le chômage et

Coupes africaines des clubs de football

Stelliens, V.Clubiens et Fauves, faites-le encore rêver

Au lendemain de la double performance de V.Club Mokanda et d'Etoile du Congo au tour préliminaire des coupes africaines des clubs de football, qui leur a ouvert les portes des seizièmes de finale où ils ont rejoint l'A.C Léopards, exempté dudit tour, le public s'est, soudain, mis à rêver. V.Club Mokanda, auréolé d'une qualification historique, au Nigeria, en découvrira, cette fois-ci, avec les Rwandais de Police F.C. Des inconnus. Il apprendra à les connaître, balle au pied, le 13 mars 2016, à Pointe-Noire, en match aller. Ses balbutiements en championnat l'incitera-t-il à revoir ses stratégies? Pourvu qu'il n'y ait pas en son sein de pitoyables éclopés, étant donné les matchs locaux trop rapprochés auxquels il est convié.

Mais, V.Clubiens et Stelliens, logés à la même enseigne, font face aux mêmes problèmes. Les seconds nommés connaissent, cependant, mieux la compétition africaine. Ils trouveront sur leur chemin des adversaires, semble-t-il, plus coriaces: les Algériens de l'E.S Sétif! Ils jouent bien au football, sans être cependant des super-joueurs. Ils ont, chacun,



L'A.C Léopards entre en lice, samedi 12 mars, contre Mamelodi Sundowns, à Pretoria.

une tête, deux bras et deux jambes pour jouer au football. La seule différence résiderait, sans doute, dans la façon de préparer ces joueurs, de leur expérience internationale. L'Etoile du Congo le sait bien. D'autant plus qu'elle roule sa bosse en Afrique depuis 1968. Les Algériens seront traités comme n'importe quels adver-

saires. De toute façon, ce n'est pas par le grondement de tonnerre que l'on craint une pluie. Il y a enfin l'A.C Léopards de Dolisie qui entre en lice, face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns. Habitué de l'Afrique depuis 2010, il a remporté en 2012 la Coupe de la Confédération. Ce qui a fait dire aux humoristes qu'il en serait sim-

plement devenu un spécialiste. V.Clubiens, Stelliens et Fauves du Niari feront-ils encore rêver les publics de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie? Ils en détiennent la clé...

Jean ZENGABIO

Interview

Jacques Ntsieté «Chatan», de l'U.S Comirail de Makabana!

Fondée par Jean Lechelveder, chef des sports au sein de la Comilog (Compagnie minière de l'Ogooué), dans les années 60, l'U.S Comirail de Makabana, dans le Niari, a accouché des grands joueurs, à l'image de «Chatan», de son vrai nom Jacques Ntsieté. Nous l'avons rencontré, au hasard d'une promenade, à la paroisse Saint Jean-Bosco, à Tié-tié, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire. Qu'est-il devenu? Entretien.

***Chatan! Comment êtes-vous arrivé dans le monde du football?**

**Comme tout jeune de notre époque, la pratique du sport était un plaisir. Mon histoire d'amour avec le football a commencé dans la rue, puis en intégrant une équipe de mwana-foot de Ba-congo, à Brazzaville: Air-Mail, aux côtés de François M'Pélé, Albert Nkouka-Aléka, dit «Courtois». Eu égard à mes qualités techniques, indéniabiles,



Jacques Ntsieté.

Nkaya «Vautour», alors entraîneur du C.S Négro, m'a enrôlé dans son équipe. J'y ai trouvé Samba «Mbaye», Jean Stanislas Mabimba «Karpati», Biscotain Bikouta. Je garde un souvenir de ces années. Ensuite, sur les conseils de Derby Ngoth, je suis allé à Pointe-Noire, dans F.C Abeilles où, malheureusement, je n'ai joué que trois matchs. C'est au dernier match, grâce à mon unique but marqué, en première mi-temps, au Stade Mvoulaléa, face à l'A.S Cheminots, que le F.C Abeilles fut désigné pour disputer la Coupe d'Afrique des clubs, mais il s'est fait éliminer par T.P Englebert de Lubumbashi. J'ai fini par changer d'air, mon frère aîné, Jacob Mbama «Mala», pour des besoins de travail, m'ayant fait venir à Makabana. En 1969, j'ai donc été recruté par la Comilog, en qualité d'agent de sécurité (aiguilleur). Naturellement, comme cette compagnie avait une équipe de football, je l'ai intégrée. Dans l'U.S Comirail, j'ai évolué aux côtés de Lambert Ndo, Pierre Niélet «Kobus», Malanda «Criquet», Théodore Diamonika «Lamyas», Joseph Mayanith «Zézé», Bouzitou «Tourne Soleil», et j'en oublie. Evoluant tantôt au n°8, tantôt au n°10, c'est dans cette formation que j'ai atteint l'excellence jusqu'à la fermeture de la société.

***Quels ont été vos grands moments dans l'U.S Comirail?**

**U.S Comirail a gagné deux titres de champion du Niari. Notre match contre la sélection du Niari (j'avais marqué quatre buts). Nous avons rencontré, en match de préparation à Makabana, l'Etoile du Congo: mené un à zéro, j'ai manqué un pénalty, et cela m'avait révolté. J'ai tout fait pour égaliser. Au championnat national, formule directe, face au CARA, à Makabana mes amis pensaient que comme j'étais supporter de cette équipe, je devais la favoriser, bien au contraire. A leur grande surprise, j'ai marqué l'unique but de la partie.

***Avez-vous un conseil à donner aux jeunes footballeurs?**

**Les jeunes, aujourd'hui, bénéficient de beaucoup d'atouts que nous n'avions pas. S'ils mettent le cœur dans ce qu'ils font, en oubliant d'abord l'aspect financier, ils atteindront, à coup sûr, le haut niveau.

Equateur Denis NGUIMBI

Elite Ligue 1

Football à gogo...



Pigeon Vert Pointe-Noire, lanterne rouge.

Chaque jour qui passe ou presque est un jour de foot, pour l'élite nationale. L'on joue en semaine et en fin de semaine. Pour essayer de faire avancer un championnat-éléphant qui met en lice vingt équipes. Un «machin» que d'aucuns considèrent comme un fourre-tout. Ils font avec, malgré tout.

En plus du championnat national d'élite Ligue 1, la Coupe du Congo sera lancée dans deux ou trois mois. Dans l'immédiat, des équipes retourneront en Afrique. Cela pousse la Fédération congolaise de football à bouleverser, chaque fois, l'ordre des matchs du calendrier initial. C'est une activité digne de professionnels pour des non professionnels, ironisent certains. Sous les yeux des rares spectateurs qui com-

mentent à trouver que le football les mange un peu trop, depuis un certain temps.

Bref, les journées du championnat passent et se ressemblent, éclatantes pour les uns, maussades pour les autres. C'est cela le championnat. Ainsi, la plupart de ceux qui filent du mauvais coton

sont des équipes de Pointe-Noire et s'appellent: Pigeon Vert (20e), Munisport (19e), A.S Cheminots (18e), V.Club Mokanda (16e), A.S.P (15e). Les Brazzavillois de Tongo F.C (17e) et l'A.S Kimbonguéla de Kinkala (14e), ne sont pas aussi épargnés...

L'A.C Léopards de Dolisie (33

points), lui, caracole en tête du classement provisoire. Il est invincible depuis le début, mais a concédé trois matchs nuls. Son attaque est la plus prolifique (29 buts en 13 matchs) et le meilleur canonnier du moment est issu de son écurie, en l'occurrence le Zambien Winstone Kalengo (10 buts). Après un départ tonitruant (Sept matchs, sept victoires), les Diables-Noirs (28 points) ont été contraints à ralentir leur rythme de progression. Ils ont abandonné le leadership à leur encombrant rival de Dolisie. Il n'empêche. Eux aussi sont, malgré tout, dans le bon wagon. J.S.T (30 points) et CARA (28 points) sont dans leur sillage, mais ils voient venir au galop l'Etoile du Congo (23 points). Les Stelliens semblent être sur la voie du renouveau...

Bref, on attend de voir ce que réserve l'avenir. L'avenir, ce sont déjà les matchs de la quatorzième journée, dont le coup d'envoi a été donné, mercredi 9 mars, au Stade Massamba-Débat. Où le CARA a été surpris en flagrant délit de lenteur par Patronage Sainte-Anne. Ayant ouvert le score par Darel Nkounkou (66e), il a fini par concéder l'égalisation, à la 86e minute, œuvre de Karlyns Ganckwa: 1-1. Sur ces entrefaites, F.C Kondzo et J.S.T en ont décousu, à leur tour. Et le public en a eu pour sa bourse, les filets étant pleins à rompre: 4-2, en faveur de J.S.T.

G.M.

Où en sont les Diables-Rouges?

L'échéance de la double confrontation Zambie-Congo (à Ndola, le 23 mars, et à Brazzaville, le 27 mars) arrive au galop. Et urgente est la préparation des Diables-Rouges. Le sélectionneur national, Pierre Lechantre, a déjà publié sa liste des «24», pour les deux matchs:

Gardiens de but: Christoffer Mafoumbi (F.C Vereya/Bulgarie, D2), Wilfrigon Mongondza (Diables-Noirs) et Pavhel Nzila (Etoile du Congo);

Défenseurs: Marvin Baudry (Zulte Waregem/Belgique, D1), Clévid Dikamona (Dagenham/Angleterre, D4), Dimitri Bissiki (A.C Léopards), Boris Moubio (A.C Léopards), Sagesse Babé-

lé (Diables-Noirs), Francis Nganga (Charleroi/Belgique, D1), Arnold Bouka-Moutou (SCO Angers/France, D1), Maël Lepicier (KSV Roulers/Belgique D2);

Milieux de terrain: Merveil Ndockyt (A.C Léopards), Jordan Massengo (Union St Gilloise/Belgique, D2), Delvin Ndinga (Lokomotiv Moscou, D1), Junior Amour Loussoukou (Diables-Noirs), Durel Avounou (Caen B/France, D4), Chris Malonga (Laval/France, D2);

Attaquants: Thievy Bifouma (Reims/France, D1), Giovanni Ipamy (Etoile du Congo), Fabrice Ondama (WAC/Maroc), Dominique Malonga (Pro Vercelli/Italie, D2), Kévin Koubemba (Brest/France D2), Prince Viny Ibara (CA Bizerte/Tunisie).

*Prince Oniangué, blessé, est forfait.


BUROTOP IRIS



HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de
475 000 FCFA ht

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56